

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 21 mai 2025 / 23 Dou Al-qaida 1446 - N° 3831 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Fajr : 03h52 Dohr : 12h45  
Asr : 16h35 Maghreb : 19h57 Isha : 21h32

## MÉTÉO

Alger	:	25°	16°
Oran	:	26°	16°
Annaba	:	27°	17°
Béjaïa	:	22°	14°
Tamanrasset	:	42°	32°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**Le président de la République reçoit l'écrivain et romancier Mohamed Moulessehouli, dit Yasmina Khadra**

P. 24

ALGÉRIE - VATICAN

**L'ambassadeur du Vatican se félicite des bonnes relations entre l'Algérie et son pays**

P. 24

3<sup>e</sup> RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UA ET DE L'UE

**M. Attaf prendra part aujourd'hui à Bruxelles**

P. 24

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT

## Six lauréats récompensés



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des activités commémoratives de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a présidé, hier matin, avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour le chercheur innovant, dans sa première édition, au niveau du pôle scientifique et technologique "Abdelhafid Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Algier). P. 4

### ASSEMBLÉES DE LA BID ALGER

**Signature d'un accord pour sécuriser les transactions entre les pays membres de l'OCI**

P. 6

### JUSTICE

**Le ministère n'hésitera pas à imposer l'autorité de la loi pour protéger la société du fléau de la drogue**

P. 4

### PARLEMNT

**APN : présentation du projet de loi sur la mobilisation générale**

P. 3

### DK NEWS

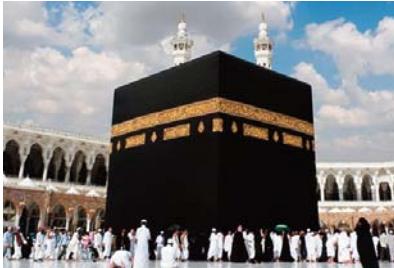
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

La Société Algérienne d'oncologie pédiatrique (SAOPED), en collaboration avec le Quotidien National d'Information DK News organisent

### UNE JOURNÉE DE FORMATION CONTINUE

Au complexe Hôtelier "El Aziz" à Tissemsilt le 22 mai 2025



**HADJ**
**Garantir des services de qualité aux pèlerins algériens dans les hôtels de la Mecque**


Les membres de la commission de restauration de la Mission algérienne du Hadj effectuent plusieurs sorties sur le terrain afin de suivre de près le travail des services de restauration sous contrat dans le but de garantir la bonne qualité des repas servis aux pèlerins algériens hébergés dans les hôtels de la Mecque, a affirmé mardi, le président de la commission, M. Mohamed Reda Menadi.

Dans une déclaration à l'APS lors d'une visite sur le terrain à l'une des cuisines, le responsable a précisé que la commission supervise toutes les étapes de préparation des repas jusqu'à leur livraison aux hôtels, et ce en présence d'une équipe de cuisiniers algériens expérimentés, soucieux de préparer des plats conformes aux normes sanitaires et adaptés au goût et aux habitudes des pèlerins algériens.

**ASSEMBLÉES DE LA BID À ALGER**  
**Lancement d'une plateforme électronique pour renforcer la coopération Sud-Sud**

Une plateforme numérique dédiée au renforcement de la coopération entre les pays du Sud a été lancée mardi, à Alger, en marge des travaux des assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) qui se tiennent du 19 au 22 mai au Centre International des Conférences "Abdellatif Rahal" à Alger.

Cette plateforme, dont le lancement a été supervisé par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le président de la Banque, Muhammad Al Jasser, est un outil numérique destiné à renforcer la coopération entre les pays du Sud, en connectant les institutions des 57 pays membres de la Banque, pour leur permettre d'échanger les expertises, les connaissances et les solutions face aux défis communs de développement.

**MILA**
**Les dernières précipitations ont apporté 14 millions m<sup>3</sup> d'eau au barrage de Béni Haroun**

Le barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila a recueilli près de 14 millions m<sup>3</sup> d'eau à la suite des dernières pluies, a-t-on appris mardi auprès des services de la direction locale de l'hydraulique.

Selon le chef du service de mobilisation des ressources hydrauliques de cette direction, Amar Belghamrani, les pluies tombées entre le 13 et 15 mai courant sur la wilaya de Mila et les wilayas voisines qui alimentent le bassin versant du barrage de Béni Haroun ont augmenté de 14 millions m<sup>3</sup> d'eau le niveau de cet ouvrage hydraulique.

Cet apport "considérable" a augmenté à 95 % le taux de remplissage de ce barrage, capable de recueillir près de 1 milliard m<sup>3</sup>, selon la même source.

Un volume d'eau de 20 millions m<sup>3</sup> est pompé chaque mois du barrage de Béni Haroun vers les wilayas de Constantine, Oum El Bouaghi, Khencela, Batna, Jijel autre Mila pour assurer leur approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation des périmètres agricoles, créés dans le cadre du développement des diverses filières agricoles stratégiques, a-t-on indiqué.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**6 morts et 192 blessés en 24 heures (Protection civile)**


Six (6) personnes sont décédées et 192 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 3 morts et quatre 4 blessés, dans deux accidents de la route, le premier ayant causé le décès de 2 personnes, suite au renversement d'un véhicule dans la commune d'Abalessa, tandis que le deuxième a entraîné le décès d'une personne, suite à une collision entre deux véhicules dans la commune de Tamanrasset, précise la même source.

Par ailleurs, les équipes de plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Djelfa ont repêché le corps sans vie d'un adolescent (16 ans), noyé dans une mare d'eau dans la daïra de Massaad.

Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 4 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains dans leurs domiciles, dans les wilayas d'El Bayadh et de Souk Ahras, ajoute le communiqué.

Les unités de la Protection civile ont également procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un local de vente de huiles moteur au niveau d'une station-service au quartier du ter-Mai, à Alger.

**EL-MEGAÏER**  
**Plus de 30 transformateurs électriques mis en service dans des exploitations agricoles (sonelgaz)**


Pas moins de 32 transformateurs électriques ont été mis en service à travers les communes de la wilaya El-Megaïer, depuis le début de l'année en cours, dans le cadre des opérations de raccordement des exploitations agricoles en cette énergie, a indiqué mardi la direction de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution), dans un communiqué.

Cette opération a permis le raccordement de 153 exploitations agricoles au réseau électrique, à la faveur de la réalisation d'un réseau de moyenne tension (MT) d'une longueur de 20,40 km et un autre de basse tension (BT) de plus de 8 km, selon la même source.

L'opération de raccordement des exploitations agricoles aux réseaux d'électricité se poursuit pour assurer cette énergie aux agriculteurs dans l'objectif de booster l'activité agricole dans la région, a-t-on ajouté.

Près de 427 exploitations agricoles seront alimentées "prochainement" en électricité à la faveur de l'installation de 116 transformateurs électriques, a-t-on expliqué.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat aux agriculteurs dans le but de promouvoir le secteur de l'agriculture dans le pays.

**JIJEL**
**Un important exercice national de plongée piloté par la Protection Civile**


La wilaya de Jijel a été le théâtre d'un important exercice national de plongée organisé par la Direction Générale de la Protection Civile, le 20 et 21 Mai 2025.

Cette manœuvre stratégique, supervisée par le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, et le directeur général de la Protection Civile, le Colonel Boualem Bourrelaf, s'inscrit dans un plan d'action national visant à renforcer les capacités opérationnelles des équipes de secours spécialisées.

Mobilisant plus de 400 experts venus de plusieurs wilayas, cet exercice de grande envergure réunira des unités spécialisées dans différents types de plongée : sous-marine, subaquatique, sous plafond et en eaux profondes.

Il a pour objectif principal d'améliorer la coordination inter-équipes, de tester les capacités de réaction en situation critique et de perfectionner les techniques de sauvetage dans des conditions particulièrement exigeantes.

Durant ces deux journées, les participants seront confrontés à des simulations complexes : sauvetages en mer dans des zones à forts courants, recherches de victimes en eaux profondes de barrages, opérations dans des oueds en crue, ou encore premiers secours dans des contextes critiques.

Ces scénarios visent à reproduire au plus près les conditions réelles d'intervention, notamment en cas d'intempéries ou de catastrophes naturelles.

Cet exercice servira également à évaluer la coopération entre les différentes institutions impliquées dans la gestion des urgences : l'Armée Nationale Populaire (ANP), les gardes-côtes, la Gendarmerie nationale, la DGSN ainsi que l'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT).

Ensemble, ces entités mettront à l'épreuve leur capacité à agir de manière coordonnée face à des situations d'urgence.

Au-delà de l'aspect humain, cette manœuvre permettra de tester l'efficacité de nouveaux équipements, notamment des drones de reconnaissance utilisés pour optimiser les opérations de recherche et de sauvetage.

Une équipe logistique dédiée accompagnera les opérations, garantissant un déploiement optimal sur le terrain.

Par cet exercice ambitieux, la Protection Civile réaffirme son engagement en faveur de la sécurité des citoyens et de la préparation constante de ses unités d'élite face aux défis liés aux environnements aquatiques à haut risque.

**A. MEGHIT**

**ADE BLIDA**
**Perturbation dans la distribution de l'eau dans trois communes**

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée à partir de mardi, dans trois (3) communes de la wilaya de Blida (Bouarfa, Beni Tamou et Blida), en raison de travaux de réparation de pannes, a-t-on appris de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE).

Dans le cadre des préparatifs de l'Aid El-Adha et dans le souci d'améliorer le service de distribution d'eau potable, "l'entreprise entame aujourd'hui mardi les travaux de réparation des pannes enregistrées au niveau des conduites de pompage (d'un diamètre de 500 mm) de la station de pompage de Meramane, pour une durée de deux jours", a indiqué la cellule de communication de l'ADE de Blida.

**APN****Présentation du projet de loi sur la mobilisation générale**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présenté, lundi après-midi, à l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi sur la mobilisation générale.

Dans son exposé, présenté lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Boudjemaa a souligné que ce projet de loi "contribuera à enrichir le système législatif national permettant la prise de toutes les mesures nécessaires pour bien se préparer à faire face aux dangers potentiels, notamment en cette conjoncture géostratégique qui connaît, aux niveaux mondial et régional, des changements effrénés auxquels nous devons nous adapter".

Le projet de loi prévoit "la définition des missions de tous les appareils de l'Etat, de ses institutions et les responsabilités de tous les secteurs d'activité publique et privée, de même que la société civile et les citoyens dans le cadre d'un système de mobilisation générale qui vise à faire face aux dangers susceptibles de porter atteinte à la stabilité du pays avec une grande efficacité".

Le présent texte qui renferme 69 articles "définit les dispositions relatives à la mobilisation générale stipulée dans l'article 99 de la Constitution", et consistant en "la série de dispositions à prendre pour assurer une plus grande efficacité dans la transition des forces armées, des appareils de l'Etat, des instances et institutions nationales, ainsi que l'économie nationale de l'état de paix à



l'état de guerre et la mise des compétences nationales à la disposition de l'effort de guerre".

La mobilisation générale a pour objectif de "renforcer la capacité de défense de la nation et d'accroître les moyens des forces armées, en mettant à leur disposition les moyens humains et matériels ainsi que les ressources nécessaires, afin de leur permettre de remplir leurs missions de défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et de protection de son espace terrestre, aérien et maritime, dans les meilleures conditions".

Le même texte énumère les cas dans lesquels le président de la République décrète la mobilisation générale en Conseil des ministres.

Il s'agit des cas où "le pays est confronté à un péril imminent susceptible de porter atteinte à ses institutions constitutionnelles, à son indépendance ou à son intégrité territoriale, ou encore en cas d'agression effective ou imminente, conformément aux dispositions prévues par la Constitution".

Il stipule aussi que "le président de la Ré-

publique définit, par décret présidentiel, les axes fondamentaux de la stratégie nationale de mobilisation générale ainsi que ses directives spécifiques.

Le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, assure la coordination, l'orientation et le contrôle des activités des membres du gouvernement dans la mise en œuvre de cette stratégie".

La mise en œuvre de la mobilisation générale entraîne notamment "le passage des forces armées de l'état de paix à l'état de guerre, la mise en œuvre par les ministères concernés des actions et dispositions appropriées, l'application des dispositions relatives à la défense populaire conformément à la législation en vigueur, l'exécution des procédures de réquisition, ainsi que la suspension des départs à la retraite des fonctionnaires et des travailleurs occupant des postes ou fonctions liés aux besoins de la mobilisation générale".

Dans ce contexte, le ministre de la Défense nationale est chargé, lors de la mise en œuvre de la mobilisation générale, de l'activation progressive, en

coordination avec les ministres concernés, du plan général de la mobilisation générale", notamment en ce qui concerne "le soutien aux actions des forces armées, la rationalisation de la consommation et de l'utilisation de certains produits énergétiques, hydrauliques et de consommation de base, ainsi que l'application des mesures visant à renforcer la protection et la défense des installations et institutions vitales, sensibles et stratégiques du pays, en coordination avec le ministre chargé de l'Intérieur".

Les citoyens doivent également se conformer aux procédures et mesures relatives à la mobilisation générale qui les concernent, notamment la réponse immédiate à l'ordre de rappel, la réponse sans délai à la mise en œuvre des mesures de défense populaire, la soumission à la mobilisation et le strict respect des mesures prises par les autorités compétentes concernant la mobilisation générale, ajoute le projet de texte.

Sur le volet pénal, le projet de loi sur la mobilisation générale stipule une série de dispositions prévoyant des "peines d'emprisonnement allant de deux (2) mois à 10 ans ainsi que des amendes variant entre 20.000 et un million de DA à l'encontre de toute personne (physique ou morale) qui enfreindrait ses dispositions", a affirmé le ministre de la justice.

qui "jette les bases d'une nouvelle approche de lutte contre ce fléau, alliant mesures préventives, thérapeutiques et répressives, préservant la sécurité nationale et protégeant la santé publique", est "un nouvel acquis législatif qui renforce le système législatif national".

L'adoption de cette loi témoigne également de l'engagement de l'Etat, à travers toutes ses institutions, à préserver la sécurité et la stabilité du pays avec constance et rigueur", a-t-elle ajouté.

Dans le même contexte, la ministre a souligné l'importance du projet de loi modifiant

## NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION

### M. Azzouz Nasri salue l'intérêt accordé par le président de la République à l'institution parlementaire

Le nouveau président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, a salué, lundi, l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'institution parlementaire, et son engagement à renforcer la place du pouvoir législatif dans le système de gouvernance. Dans une allocution à l'issue de son plébiscite à la tête du Conseil de la nation, par les groupes parlementaires représentés au Conseil, M. Nasri a remercié les membres du Conseil pour la confiance placée en sa personne, affirmant sa volonté d'être un "président rassembleur de tous les membres du Conseil, quelles soient leur obédience politique et leur affiliation parlementaire, en vue de consolider son caractère démocratique et pluriel".

Il a également exprimé sa "profonde gratitude et reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son engagement constant à renforcer la place du pouvoir législatif dans le système de gouvernance et sa valorisation permanente de son rôle central dans la consécration de l'Etat de droit et l'ancre de la pratique démocratique". A cet égard, il a salué l'attention particulière que porte le président de la République à l'institution parlementaire, ce qui dénote, a-t-il dit, "sa profonde conviction de l'importance de l'équilibre institutionnel et sa volonté politique sincère de moraliser et de rajeunir le pouvoir législatif, en rehausant sa place dans l'édifice institutionnel de l'Etat et en encourageant l'alternance démocratique responsable".

Dans ce contexte, il a loué les hauts faits de son prédécesseur, M. Salah Goudjil, qui, a-t-il dit, a fait montre d'une grande "clairvoyance et haute compétence dans la gestion des affaires du Conseil de la nation et a consenti des efforts louables en sa qualité de membre et président du Conseil". A cette occasion, il a évoqué le dossier de la mémoire nationale dont il convient, selon lui, de "prendre l'exemple en termes de méthode de travail et de comportement" pour "se prémunir par les symboles sacrés du pays et par son identité fédératrice ou encore par les éléments de son unité et les fondements de ses constantes ancrées", de manière "à inculquer aux enfants de l'Algérie un système de principes et de valeurs, voire les qualités d'un nationalisme sincère à l'ère d'une mondialisation sans merci et au vu des vils complots ourdis contre notre cher pays".

Il a, à cet égard, indiqué que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, se fraie un chemin vers le développement et le progrès, tout en réalisant des résultats positifs à tous les niveaux", soulignant que ces résultats, "tangibles sur le terrain sont indéniables". "Réussir les défis dans un contexte mondial tendu et injuste, exige un front national solide, immunisé et uniifié, dans le cadre d'une Algérie nouvelle et victorieuse grâce à sa direction clairvoyante, à son peuple vaillant et à son brave armée, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)".

M. Nasri a également affirmé que l'Algérie, "pays pacifique, mais indomptable face à ses ennemis, rejette catégoriquement, en toute conjoncture et en tout état de cause, toute atteinte à sa décision souveraine et indépendante émanant de quelque partie étrangère, y compris la France, désormais nostalgique de son passé colonial, en tentant de déstabiliser nos institutions constitutionnelles et de remettre en cause la transparence de notre système judiciaire".

Par ailleurs, le nouveau président du Conseil de la Nation a affirmé que ce dernier "demeurera attaché à ses prérogatives constitutionnelles, coopérant avec les autres institutions constitutionnelles de l'Etat, mais veillera également à leur stabilité conformément aux missions conférées par la Constitution au président de la République pour assurer le bon fonctionnement des institutions et de l'ordre constitutionnel".

Evoquant l'aspect organisationnel du Conseil, M. Nasri a indiqué que ses structures "doivent être installées en urgence", soulignant qu'il œuvrerait avec les présidents des groupes parlementaires à fixer la date et les mécanismes de leur renouvellement.

## "Novembre ma référence, l'intérêt de l'Algérie ma priorité et le service du peuple ma finalité"

Le nouveau président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri a mis en avant, lundi à l'entame de son mandat parlementaire, son engagement à accomplir fidèlement sa mission, soulignant qu'il fait de Novembre sa référence, de l'intérêt de l'Algérie sa priorité et du service du peuple sa finalité.

"J'entame mon mandat de président du Conseil de la nation par un message de gratitude pour la confiance placée en ma personne. Je réaffirme mon engagement à honorer fidèlement mon mandat à la hauteur de la confiance que vous m'avez témoignée. Novembre est ma référence, l'intérêt de l'Algérie ma priorité, et le service du peuple algérien ma finalité", a écrit M. Nasri sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. "Je ne ménagerai aucun effort pour hisser le niveau de performance de l'institution et consolider la démocratie et l'Etat de droit, afin que l'Algérie demeure digne et victorieuse. Que Dieu nous guide vers le succès", a-t-il ajouté.

## A API Nomination de directeurs des guichets uniques décentralisés dans plusieurs wilayas

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (A API) a annoncé, lundi dans un communiqué, la nomination de directeurs pour ses guichets uniques décentralisés dans plusieurs wilayas.

Il s'agit des wilayas de Bordj Bou Arréridj, Sétif, Oum Bouaghi, Saïda et Skikda, indique le communiqué, mettant en avant les efforts de l'Agence pour "consacrer le professionnalisme et l'opérationnalité dans la gestion de ses structures pour assurer une performance efficace et contribuer à accélérer le rythme de réalisation des projets d'investissement à travers les différentes wilayas du pays".

## PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ Un acquis important dans le renforcement de la protection sociale de la femme (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé, lundi à Alger, que la prolongation du congé de maternité constitue un acquis important dans le renforcement de la protection sociale de la femme travailleuse.

Dans une allocution prononcée après l'adoption par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi relatif aux assurances sociales portant prolongation du congé de maternité, M. Bentaleb a souligné que cet amendement reflète "une volonté politique ferme de poursuivre le processus des réformes sociales." Cette adoption vient également confirmer une fois de plus "l'attachement de l'institution législative à son rôle national responsable dans le renforcement des acquis de la femme travailleuse et la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à lui permettre de concilier ses responsabilités familiales et professionnelles, dans le cadre d'une vision sociale juste et humaine." Il a, à cet égard, mis en avant la détermination de son secteur à "asseoir un système de sécurité sociale moderne et intégré, dans le cadre de l'éification d'une Algérie nouvelle forte par ses travailleurs et ses institutions." Pour sa part, la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN a salué, dans son rapport complémentaire, les nouveaux acquis dont a bénéficié la femme travailleuse grâce à cet amendement, et qui sont de nature à "renforcer la prise en charge des membres de la famille et l'accompagnement des nouveau-nés, notamment ceux nécessitant un suivi dans leur parcours de soins." Cette loi amendée prévoit l'extension du bénéfice du congé de maternité pour la femme travailleuse à cinq (5) mois complets, avec une indemnisation journalière du salaire pendant 150 jours, au lieu des 98 jours prévus par la loi en vigueur.

Elle comprend également des dispositions supplémentaires en faveur de cette catégorie, en cas de naissance d'un enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie grave, incluant la possibilité de prolonger le congé de maternité à 50 jours supplémentaires après la période légale, pouvant aller jusqu'à 165 jours le cas échéant, sur la base d'un dossier médical soumis aux services de l'organisme de sécurité sociale.

APS

## REMISE DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT Le Premier ministre préside la cérémonie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des activités commémoratives de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a présidé, mardi matin, avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour le chercheur innovant, dans sa première édition, au niveau du pôle scientifique et technologique "Abdelhafid Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger).

L'initiative du président de la République de créer ce Prix reflète sa ferme volonté d'encourager la recherche scientifique, de promouvoir l'innovation et de récompenser les meilleures recherches innovantes à forte valeur ajoutée, à même de contribuer au développement de la recherche scientifique et au progrès technologique. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement, et d'une pléiade

d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, a été marquée par la remise des certificats de distinction et des Prix aux six (6) lauréats dans les catégories des enseignants-recherches et des étudiants innovants, appartenant aux différents établissements de recherche et universités, et dont les travaux ont couvert plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle, l'économie de la connaissance, et la sécurité alimentaire et sanitaire.



### Six lauréats récompensés

Six (6) lauréats ont été récompensés, mardi à Alger, à la première édition du Prix du président de la République pour le chercheur innovant, dont la cérémonie a été présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. Trois (3) chercheurs innovants ont été distingués dans la catégorie des enseignants-recherches. Le premier place est revenue à Ammar Azioune, chercheur au Centre de recherche en biotechnologie (CRB), pour son projet intitulé "Transfert et développement de nouvelles technologies de puces biologiques pour des applications médicales en Algérie".

La deuxième place a été attribuée à Zineddine Khomri, chercheur au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), pour son projet "Irrigation autonome des plantes à l'ozone", tandis que la troisième place a été remportée par Attaf Djoullah, chercheur au ministère de la Défense nationale, pour son projet "Défense alimentaire, un nouveau concept à l'ère des guerres hybrides".

Dans la catégorie des étudiants, le premier prix a été décerné par Amel Imene Hadj Bouzid, doctorante au Centre de recherche sur l'information

scientifique et technique (CE-RIST), pour son projet "Intelligence artificielle médicale : vers la modernisation des soins de santé en Algérie et le développement des expertises nationales souveraines", suivie, à la deuxième place, d'Ahmed Ilyes Bensalem, étudiant à l'Ecole nationale supérieure d'information de Sidi Bel Abbès, pour son projet portant sur "Un dispositif médical d'assistance technologique avancée utilisant l'intelligence artificielle" pour surveiller et traiter le cancer.

Le troisième prix a été décerné à Nardjes Riâne, étudiante en master à l'Université Frères Mentouri de Constantine, pour son projet axé sur "Le développement d'un catalyseur biologique naturel basé sur des bactéries locales bénéfiques et des résidus verts (végétaux)".

Dans une allocution à cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a salué le caractère symbolique de cette première édition du Prix du président de la République pour le chercheur innovant, coïncidant avec une occasion nationale qui "consacre la contribution de l'étudiant algérien au processus de lutte et d'éification nationale", souli-

gnant que cette initiative témoigne de l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la recherche et à l'innovation et au renforcement de leur rôle dans l'accompagnement des efforts de développement du pays".

Il a rappelé, dans ce cadre, la teneur du message adressé, avant hier (dimanche), par le président de la République aux étudiants à l'occasion de la Journée nationale de l'Etudiant, dans lequel il a mis en avant les ressources financières allouées et les capacités humaines mobilisées pour faire de l'université, dans l'Algérie nouvelle et victorieuse, une locomotive essentielle à même de mener le pays vers le développement et la diversification de l'activité économique.

M. Baddari a, par ailleurs, affirmé que la distinction des six lauréats de ce Prix "constitue un geste d'encouragement du président de la République, aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants brillants, qui ont choisi le savoir comme voie, la compétence comme critère et l'innovation comme solution pour l'éification d'une Algérie forte de ses enfants et de son capital humain, une Algérie souve-

raine avec son histoire et la lutte de ses enfants et une Algérie prospère grâce aux succès réalisés dans divers domaines du savoir et de la connaissance".

Il a, dans ce sens, souligné que "la célébration de l'excellence, de la réussite et de tous les talents dotés de l'esprit d'innovation, de créativité et de renouveau doit être à la tête de nos préoccupations et de nos priorités, en vue de mettre en place des référentiels de compétences dans tous les domaines", saluant, à cet égard, la pléiade d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants honorés aujourd'hui, qui "balisent la voie à la réalisation d'une Algérie intelligence et innovante, fondée sur la valorisation du savoir, de la connaissance, et des résultats de la formation".

L'expérience des lauréats excellant dans les domaines de la technologie, de l'économie de la connaissance et de la sécurité alimentaire et sanitaire, "les prédestine à être des créateurs de richesses, à travers des start-up, des micro-entreprises ou encore des entreprises affiliées, à même de répondre aux besoins de la société et du développement, en adéquation avec la carte des nouveaux métiers modernes", a-t-il ajouté.

## JUSTICE

### Le ministère n'hésitera pas à imposer l'autorité de la loi pour protéger la société du fléau de la drogue

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a affirmé, lundi à Alger, que la justice n'hésitera pas à imposer l'autorité de la loi et à prendre toutes les mesures à même d'assurer un suivi rigoureux pour protéger la société et les individus contre le fléau de la drogue.

Dans une allocution prononcée après l'adoption par les députés de l'Assemblée populaire Nationale (APN) du projet de loi modifiant et complétant la loi n°04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, M. Boudjemaa a souligné que la justice "n'hésitera pas un seul instant à imposer l'autorité de la loi et à prendre toutes les mesures pour assurer le suivi rigoureux de la protection des droits de la société et des individus contre ce fléau et contre toute atteinte aux droits constitutionnels et légaux du citoyen".

Le ministre a notamment évoqué "les agressions pouvant cibler des victimes mineures en raison de leur âge ou de leur état de santé, ainsi que les tentatives d'agression à leur rencontre ou à l'encontre de tout membre de la société, portant atteinte à sa personne, à son intégrité physique ou à ses biens", ajoutant que "l'agresseur sera pour-

suivi en justice par tous les mécanismes légaux fermes et appropriés".

Il a, à cet égard, expliqué que l'importance de ce texte réside dans "la proposition de nouveaux mécanismes répressifs pour lutter contre le fléau de la drogue, lesquels mécanismes forment, avec les dispositions prévues par la loi en vigueur, un système global, intégré et multidimensionnel pour combattre ce crime dangereux".

Selon le ministre ces nouveaux mécanismes jettent les bases d'une nouvelle approche de lutte contre ces fléaux, "alliant mesures préventives, thérapeutiques et répressives, et prenant en considération les effets néfastes des drogues sur la santé publique, la sécurité et l'ordre publics, et les personnes". Dans le même contexte, le ministre a rappelé les objectifs des nouvelles dispositions contenues dans ce texte, à savoir: "protéger la sécurité nationale contre les risques d'usage et de trafic de drogues et de psychotropes à travers un traitement approfondi de tous les déséquilibres sociaux qui en résultent", "protéger la santé publique", "renforcer la prise de conscience de la société" et "protéger les administrations, les institutions et les instances publiques et privées, les établissements

éducatifs et de formation et la société dans son ensemble contre ce dangereux fléau".

Ladite loi, dans sa nouvelle mouture, "renforce les mécanismes accordés à la justice pour enquêter sur les origines des biens mobiliers et immobiliers de l'accusé ou de l'individu suspecté d'avoir commis l'un des crimes stipulés, avec la saisie des biens qui en résultent et l'imposition de nouvelles peines selon la gravité de l'acte commis, pouvant aller jusqu'à la peine de mort", a ajouté le ministre. De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a salué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents corps de sécurité dans la lutte contre ces poisons, et qui "se dressent tel un bouclier face à ce phénomène pour protéger les jeunes et déjouer les complots des ennemis et des parties qui les soutiennent".

Il a également appelé toutes les composantes de la nation à "redoubler d'efforts pour préserver la cohésion de la société", soulignant "l'importance de la culture du signalement au sein de la société, en tant que comportement citoyen représentant la première ligne de défense face à ces fléaux".

APS

## NÂAMA

### Mme Meddahi souligne l'importance du programme en cours d'aménagement des zones d'expansion touristique

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, lundi à Nâama, l'importance majeure accordée par l'Etat à la concrétisation du programme d'aménagement des zones d'expansion touristique, en vue de fournir le foncier adapté à la promotion de l'investissement dans le secteur.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail pour inaugurer des infrastructures hôtelières et inspecter des projets touristiques dans la wilaya, la ministre a rappelé les facilités offertes par l'Etat pour soutenir et promouvoir l'investissement touristique, augmenter les capacités d'hébergement, améliorer les services selon les normes internationales, moderniser la gestion des établissements hôteliers et renforcer la promotion touristique à travers les technologies numériques.

Mme Meddahi a fait part du programme actuellement mis en œuvre par l'Agence nationale de gestion du foncier touristique, qui prévoit l'aménagement d'au moins 50 sites de zones d'expansion touristique à travers le pays. Ces sites s'ajoutent à plus de 80 zones déjà dotées de plans d'aménagement achevés, sur un total de 249 zones recensées à travers les différentes wilayas du pays.

Lors de sa visite de la zone d'expansion touristique d'Aïn Ouarka, dans la commune de Asla, qui s'étend sur une surface de 2.905 hectares, Mme Meddahi a appelé à la réalisation de projets d'investissement visant à promouvoir cette destination



touristique à forte valeur écologique, notamment autour du lac continental d'Aïn Ouarka.

Elle a insisté sur l'accompagnement des investissements dans des projets qui valorisent la diversité écologique locale tout en respectant l'environnement et les ressources naturelles en faune et flore.

Elle a également souligné que la wilaya de Nâama possède un avenir prometteur dans le domaine du tourisme de montagne, saharien et écologique, grâce à la diversité de ses paysages et de ses atouts naturels et touristiques.

Selon elle, les infrastructures touristiques réalisées, ainsi que les projets d'aménagement des zones d'expansion

touristique et l'afflux croissant de visiteurs locaux et étrangers, justifient un renforcement des efforts et du soutien de l'Etat pour faire de cette wilaya une destination plus attractive.

L'accent sera mis notamment sur les dunes de sable, les ksour, les oasis et les palméries.

A Aïn Ouarka, la ministre a assisté à une présentation sur l'aménagement de cette zone d'expansion touristique, dont le cahier des charges a été validé. Le lancement des travaux est prévu "dans un avenir proche", ce qui constitue – selon Mme Meddahi – une étape importante pour le développement de l'investissement touristique et la valorisation des potentialités thermiques de la région.

Cette opération, dotée d'un budget de plus d'un milliard de dinars, permettra de viabiliser deux sites d'une superficie de 37 et 43 hectares, destinés à accueillir près de 20 projets d'investissement.

Ces projets offriront une capacité d'accueil globale de 1.290 lits et devraient générer environ 775 emplois, selon les explications fournies à la ministre.

L'opération vise à aménager le foncier touristique à Aïn Ouarka pour la réalisation de plusieurs projets d'investissement inscrits dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030.

Il s'agit notamment de deux centres – l'un de remise en forme et santé, l'autre de loisirs –, d'un village touristique, de trois hôtels, d'une maison d'hôtes, d'un camping familial, d'un centre d'artisanat et d'un complexe sportif.

Enfin, la ministre a assisté à une seconde présentation concernant une autre opération, dont l'étude est achevée, portant sur la réhabilitation du bain traditionnel d'Aïn Ouarka, avec pour objectif de le transformer en une station thermale moderne pour une exploitation optimale de ce site touristique thermal.

## BLIDA

### Distribution de plus de 36.000 logements ces trois dernières années

Au moins 36.120 logements (toutes formules confondues) ont été distribués, dans la wilaya de Blida, durant ces trois (3) dernières années, a-t-on appris, lundi, de la direction locale du logement.

Sur ce total de logements attribués depuis 2022, la wilaya a enregistré la distribution de 19.992 unités durant la seule année 2024, contre 7.345 unités distribuées en 2022 et 7.679 en 2023, a indiqué la directrice du secteur, Mounia Berrah.

Les logements location-vente "AADL" arrivent en tête des formules de logements distribués, avec 21.510 unités, suivis par le logement public locatif (LPL), avec 10.533 unités, et 3.125 aides à la construction rurale.

A cela s'ajoutent 828 logements promotionnels aidés (LPA), et 124 unités de la formule promotionnelle publique (LPP).

La même responsable a fait part du relogement, l'année dernière, de 7.845 familles qui résidaient dans 45 sites d'habitat précaire, dont 300 familles résidaient dans 49 bâtiments menacés ruine au centre-ville de Blida (les bazars).

Toujours dans le cadre des efforts visant à assurer de nouveaux logements aux demandeurs, toutes formules confondues, le parc de logements de la wilaya sera renforcé cette année avec près de 6.000 unités supplémentaires, constituées en majorité de logements publics locatifs et location-vente "AADL".

## TIARET

### Une enveloppe de 5,6 milliards de dinars allouée au secteur de l'Hydraulique

Le secteur de l'Hydraulique dans la wilaya de Tiaret a bénéficié d'une enveloppe financière de 5,6 milliards de dinars, dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours, a annoncé, lundi, le wali, Saïd Khalil.

Le wali a précisé, lors du lancement des travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans les quartiers nord de la ville de Tiaret, que "ce projet s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'opérations dont le lancement est prévu dans les prochains jours".

Les nouveaux projets du secteur concernent notamment "le renforcement du réseau d'eau potable dans plusieurs villes et agglomérations de la wilaya, le renouvellement des équipements des stations de pompage, la réalisation de réservoirs d'eau, de stations d'épuration des eaux usées (STEP), le forage de puits, entre autres", a souligné M. Khalil.

Il a également ordonné l'accélération des travaux de ce projet selon les normes techniques requises, en raison de son importance pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable des quartiers nord de la ville, notamment Zemala et Zaâroura, connus pour leur forte densité de population.

A noter que ce projet, réparti en deux lots, permettra de relier les réservoirs des quartiers de Sidi Khaled et Kirli aux canalisations de 500 mm de diamètre sur 1,2 km de longueur, vers les quartiers de Zaâroura et Zemala, puis au réservoir de ce dernier.

Ce réseau assurera ainsi une interconnexion des 11 réservoirs de la ville, garantissant ainsi une alimentation continue et équilibrée en eau pour tous les quartiers.

A cette occasion, le wali a exhorté la Direction de l'hydraulique et à l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) d'élaborer un programme "efficace et adapté" pour l'alimentation en eau potable des habitants de la wilaya, en tenant compte des ressources hydrauliques qui seront fournies par le projet "Adjr-Mayta", dont la phase expérimentale sera lancée dans quelques jours.

Il est à noter que cette enveloppe allouée au secteur de l'hydraulique fait partie du budget global de 13 milliards de dinars octroyé à 17 secteurs, couvrant 49 opérations, dont 37 seront lancées dans les prochains jours, tandis que les autres sont en cours de levée de réserves, a fait savoir le même responsable.

APS

## TLEMCEN

### La mise à jour du Schéma national d'aménagement du territoire permettra d'accompagner les évolutions pour atteindre un développement durable

Le Directeur général de l'aménagement du territoire et de son attractivité au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Madjid Sâada, a souligné, lundi à Tlemcen, que la mise à jour du Schéma national d'aménagement du territoire permettra d'accompagner les évolutions nécessaires à la réalisation du développement durable.

M. Sâada, qui animait une conférence à l'intention des étudiants de la quatrième promotion de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmajid Meziane" de Tlemcen, a indiqué que ce schéma constitue un "outil stratégique" de planification pour un développement durable du pays, ainsi qu'un "instrument prospectif de référence" pour l'ac-

tion gouvernementale, qui doit être continuellement adapté face aux transformations sociales et économiques afin de répondre aux nouvelles exigences.

Il a ajouté que le ministère de l'Intérieur a inscrit la mise à jour de ce schéma parmi ses priorités, d'autant plus que l'article premier de la loi relative à ce schéma, ainsi que la loi 01-20 du 12 décembre 2001 portant aménagement du territoire et développement durable, prévoient une évaluation périodique et une mise à jour quinquennale du document. Le responsable a souligné que cette mise à jour s'inscrit dans la nouvelle vision du développement portée par le programme du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, concrétisée à travers le plan d'action du

gouvernement. Il a précisé que "l'objectif n'est pas de produire un nouveau schéma national, mais d'y apporter des modifications ciblées et réfléchies afin de lui permettre de faire face aux défis et enjeux actuels que connaît notre pays". Au cours de sa conférence, M. Madjid Sâada a abordé les différents aspects couverts par le Schéma National d'Aménagement du Territoire, tels que la diversification économique, la gestion des risques, les changements climatiques, la transition énergétique et la numérisation.

Il a également présenté une série d'études portant sur des espaces spécifiques comme les zones côtières, les régions montagneuses, les hauts plateaux, les oasis, les zones frontalières, entre autres.

## ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

### Récupération de plus de 26000 ha de terres agricoles à Timimoun (ONTA)

Une superficie globale de 26.050 hectares de terres agricoles inexploitées, répartie à travers 30 périmètres agricoles, a été récupérée dans la wilaya de Timimoun, a rapporté lundi l'antenne locale de l'office national des terres agricoles (ONTA).

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole initié par l'antenne local de l'office national des

terres agricoles, a fait savoir le responsable local de cet organisme, Mustapha Hanani, soulignant que les terres agricoles récupérées seront affectées à d'autres agriculteurs et investisseurs sérieux.

Il est prévu également le lancement via la plateforme numérique de l'ONTA, une surface de 18.379 hectares de terres agricoles réparties à travers 14 périmètres agricoles dans cette wilaya, a-t-il

ajouté. S'exprimant lors d'une réunion consacrée à la situation des terres agricoles, le wali de Timimoun, Souha Benamar, a souligné l'importance d'oeuvrer à prendre toutes les mesures nécessaires pour inclure les terres agricoles récupérées dans la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles dans l'objectif d'assurer une meilleure visibilité des potentialités offertes aux

investisseurs dans le domaine agricole dans cette wilaya et par ricochet, contribuer à booster un secteur prometteur.

Il a dans ce sens exhorté les responsables des services concernés pour la poursuite des efforts fournis dans l'opération d'assainissement du foncier agricole, le traitement des dossiers en instances, et l'accompagnement sur le terrain des investisseurs.

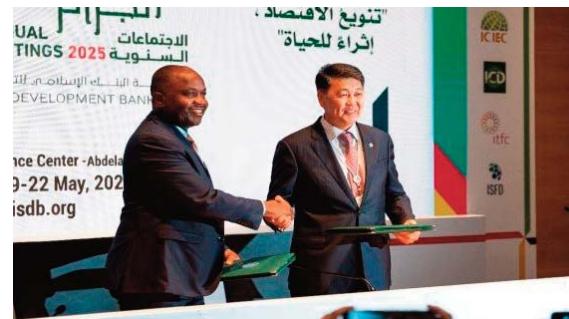
## ASSEMBLÉES DE LA BID ALGER Signature d'un accord pour sécuriser les transactions entre les pays membres de l'OCI

La Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), filiale du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), a signé à Alger un protocole d'accord avec la compagnie d'assurance européenne Credendo, visant à sécuriser les transactions commerciales des entreprises multinationales actives dans les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué hier la SIACE dans un communiqué.

Cet accord a été paraphé en marge des assemblées annuelles 2025 de la BID, tenues du 19 au 22 mai au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cet accord vise à développer de nouveaux mécanismes de partage des risques, afin de permettre aux multinationales d'accéder à des transactions commerciales de plus grande envergure dans les pays membres de la SIACE.

L'initiative prévoit aussi le renforcement des capacités de souscription conjointe, l'introduction de modèles de rétention partagée et la mise en place d'un groupe de travail commun. Elle demeure non contraignante et respecte les exigences de confidentialité.

L'accord a été signé par le Directeur général de la SIACE, M. Khalid Khalafalla, et le Directeur général adjoint chargé des ventes et de la gestion des comptes chez Credendo, M. Jean-Paul Steenbeke, en présence de cadres des deux institutions et des délégations participant aux assemblées. A cette occasion, M. Khalafalla



a souligné que ce partenariat permettra de "renforcer les capacités de la SIACE à atténuer les risques liés aux flux commerciaux et aux investissements entre les Etats membres, tout en respectant les principes de la charia". Il a également salué l'expertise de Credendo, qui contribuera à mobiliser davantage de ressources en faveur de projets à fort impact sur la croissance durable. M. Steenbeke a, de son côté, exprimé l'engagement de son groupe à poursuivre cette collaboration et à explorer de nouvelles opportunités avec la SIACE.

Pour rappel, la SIACE propose des services d'assurance conformes à la charia, destinés à encourager le commerce et l'investissement entre les pays membres de l'OCI. Credendo, quant à elle, est un groupe européen présent dans 15 pays, spécialisé dans les solutions sur mesure d'assurance, de réassurance, de garanties et de financement au service des échanges commerciaux internationaux.

## 1,32 milliard USD pour des projets de développement dans les pays membres

La Banque islamique de développement (BID) a approuvé, lundi à Alger, des financements de plus de 1,32 milliard de dollars, afin de favoriser la croissance inclusive, la résilience aux changements climatiques et les opportunités économiques dans ses pays membres, a indiqué un communiqué de la banque.

Ces financements ont été approuvés lors de la 36e réunion du Conseil des directeurs exécutifs de la BID, tenue dans le cadre des Assemblées annuelles du groupe de la BID, organisées du 19 au 22 mai en

cours au Centre international de conférences d'Alger "Abdellatif Rahal". Présidé par Muhammad Al Jasser, président de la BID, le Conseil des directeurs exécutifs a approuvé le financement d'"un large éventail de projets d'envergure" dans les domaines de la santé, des infrastructures, de la sécurité alimentaire, de la formation professionnelle et de l'accès à l'eau.

"Les projets stratégiques approuvés réaffirment l'engagement indéfectible de la BID à financer des initiatives transformatrices et à fort impact, qui favorisent le développe-

ment socio-économique", a déclaré le président de la BID, cité dans le communiqué.

"Du renforcement de la résilience aux inondations à l'élargissement de l'accès aux soins de santé, en passant par l'amélioration de la sécurité alimentaire et la formation des jeunes aux compétences essentielles, ces financements permettront d'accomplir des progrès tangibles sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable et de répondre aux priorités en évolution de nos pays membres", a-t-il ajouté.

## MINES

### Mme Tafer reçoit une délégation de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer a reçu, lundi, une délégation de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), conduite par le chef du bureau d'investissement, Konstantin Limitovskiy, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, s'inscrit dans le cadre de la participation de cette institution financière aux réunions annuelles de la

Banque islamique de développement (BID), organisées en Algérie du 19 au 22 mai courant.

A cette occasion, Mme Tafer a mis en exergue l'importance de la coopération avec cette banque, au regard de la dynamique de développement que connaît l'Algérie, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, des hydrocarbures, des énergies renouvelables, des mines et des stations de dessalement de l'eau de mer, des secteurs qui intéressent cette banque, ajoute le communiqué.

La secrétaire d'Etat a,

en outre, présenté un exposé exhaustif sur les principaux projets en cours dans le secteur de l'Energie et des Mines, particulièrement ceux relatifs au développement des hydrocarbures, aux énergies renouvelables, à l'hydrogène et à la valorisation des ressources hydriques et minérales.

Pour sa part, M. Limitovskiy a passé en revue les missions et les activités de la banque, rappelant que l'Algérie a été parmi les premiers Etats à y adhérer dès sa création en 2015.

Il a également exprimé l'intérêt de la banque à accompagner l'Algérie dans

divers domaines de développement, notamment dans les projets de production de l'hydrogène, des infrastructures énergétiques, et des techniques de réduction des émissions de gaz et de l'empreinte carbone, ainsi que de lutte contre le réchauffement climatique.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de la mise en place d'un comité de travail conjoint chargé d'examiner les voies et moyens de coopération et d'identifier des projets prioritaires dans le cadre du futur partenariat entre l'Algérie et la BAII, conclut le communiqué.

## IMPORTATION

### Remise des documents de domiciliation bancaire à plusieurs opérateurs économiques

Plusieurs opérateurs économiques exerçant dans le domaine de l'importation des matières premières et des différents composants, ainsi que dans l'importation du thé et des épices, ont reçu les documents de domiciliation bancaire, indique, mardi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'opération de remise de ces documents, qui a eu lieu lundi, a été supervisée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ajoute le même communiqué.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

### Création d'un groupement algéro-italien pour la fabrication de pièces en plastique (ministère)

Un accord de partenariat a été signé, lundi, pour la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE), spécialisé dans la fabrication de pièces en plastique pour véhicules dans la wilaya de Sétif, indique un communiqué du ministère de l'Industrie. L'accord a été signé par l'entreprise "SIPLAST", filiale du groupe public Plastique et Caoutchouc (ENPC), et le groupe italien "SIGIT" spécialisé dans la fabrication de composants en plastique et en caoutchouc destinés à l'industrie automobile, en présence du ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, précise la même source.

Cette démarche s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Industrie visant à domicilier diverses industries stratégiques en Algérie et à atteindre l'intégration locale dans l'industrie automobile", selon le ministère.

Cet accord tend à créer un groupe industriel spécialisé dans la fabrication de pièces en plastique pour véhicules au niveau de la zone industrielle de la wilaya de Sétif, conclut le communiqué.

## M. Ghrieb examine avec une délégation omanaise le lancement de l'usine Hyundai en Algérie dans les plus brefs délais

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a reçu lundi à Alger, une délégation omanaise représentant la société Hyundai Motors Manufacturing Algeria, avec laquelle il a discuté des mécanismes de lancement du projet de l'usine Hyundai pour la fabrication de véhicules en Algérie "dans les plus brefs délais", indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à concrétiser sur le terrain les accords conclus avec le Sultan d'Oman lors de sa dernière visite en Algérie, notamment en ce qui concerne le secteur industriel, précise la même source.

Cette rencontre a porté sur "les mécanismes de lancement du projet de l'usine Hyundai pour la fabrication de véhicules en Algérie, conformément à la volonté commune de concrétiser le partenariat industriel algéro-omanais sur le terrain", ajoute le communiqué.

A noter que la marque Hyundai a obtenu l'agrément initial pour la fabrication de véhicules en Algérie, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-384 du 17 novembre 2022, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, ce qui constitue une étape cruciale pour le lancement effectif du projet, selon la même source.

APS

## DROITS DE DOUANE

# 60 % des entreprises s'attendent à un «impact négatif»

Environ 60% des entreprises dans neuf pays s'attendent à un "impact négatif" sur leur activité à cause des droits de douane imposés par les Etats-Unis, a indiqué mardi Allianz Trade, qui estime à 305 milliards de dollars les pertes mondiales à l'export en 2025.

Environ 4.500 exportateurs ont été interrogés par l'assureur-crédit, dans neuf pays représentant environ 60% du PIB mondial (Etats-Unis, Allemagne, Espagne, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni, Chine, Singapour).

Début avril, les Etats-Unis avaient imposé au monde entier des droits de douane massifs sur les biens importés, dont une taxe plancher de 10%, avant de faire en grande partie marche arrière devant le bouleversement économique international. Des accords ont été conclus avec la Chine et le Royaume-Uni, et des discussions engagées avec plusieurs pays. Selon l'étude, environ 60% des entreprises interrogées s'attendent à un "impact négatif".

"Les prévisions positives sur les exportations à l'échelle mondiale sont passées de 80% à 40%, et 42% des entreprises s'attendent désormais à une baisse de



leur chiffre d'affaires à l'exportation comprise entre -2% et -10%, contre seulement 5% avant", commente Aylin Somersan, PDG d'Allianz Trade, dans un communiqué. Pour atténuer l'impact des droits de douane, 38% des entreprises envisagent d'augmenter leurs prix: 30% en France, 45% en Chine et 54% aux Etats-Unis. Parmi les autres stratégies figurent

l'approvisionnement auprès de nouveaux marchés, la diversification des chaînes d'approvisionnement et des bases de clientèles ou la recherche d'itinéraires maritimes alternatifs.

"L'Europe et l'Amérique latine apparaissent comme des alternatives attrayantes pour les entreprises chinoises, et les entreprises européennes s'intéressent

également de plus en plus à l'export vers la Chine et l'Asie", note Françoise Huang, économiste senior pour l'Asie et le commerce mondial. "L'Amérique latine apparaît comme la grande gagnante des stratégies de réorientation et de contournement commercial, les entreprises chinoises et européennes se tournant vers cette région pour accéder aux Etats-Unis à moindre coût", ajoute-t-elle. Par ailleurs, 48% des exportateurs anticipent une augmentation du risque de non-paiement.

"Confrontés à des cycles de paiement plus longs et à des risques d'insolvenabilité croissants, les exportateurs sont contraints de répercuter les coûts, de s'approvisionner sur de nouveaux marchés, voire de reconstruire l'ensemble de leur présence internationale", conclut Ana Boata, directrice de la recherche économique d'Allianz Trade.

## UE

### Aide financière de 4 milliards d'euros en faveur de l'Egypte

L'union européenne va fournir une aide financière de quatre milliards d'euros en faveur de l'Egypte après un accord en ce sens conclu lundi entre les 27 et le Parlement européen, a annoncé le Conseil de l'UE, qui rassemble les Etats membres.

Cette assistance macro-financière, sous forme de prêts, permettra à l'Egypte,

avec le concours du Fonds monétaire international (FMI), de couvrir une partie de ses besoins de financement, a précisé un communiqué du Conseil.

Chaque décaissement de cette aide financière sera lié à des "progrès satisfaisants" dans la mise en oeuvre du programme mis en place par le FMI pour son propre

plan d'aide financière à l'Egypte, sur la période 2024-2027, selon ce communiqué.

Cet accord doit encore être formalisé par les 27 et le Parlement européen.

L'assistance macro-financière est une aide que l'UE fournit à des pays

façant face à de graves problèmes de balance des

paiements, en complément d'une aide du FMI. L'Union européenne et l'Egypte ont signé en mars 2024 un "partenariat stratégique" pour un montant total de 7,4 milliards d'euros, dont une assistance macro-financière de 5 milliards d'euros.

Une première tranche de un milliard d'euros a été versée en avril 2024.

## INDICES BOURSIERS MONDIAUX

### Les marchés sans direction claire

Les marchés mondiaux ont digéré lundi la rétrogradation de la note de la dette des Etats-Unis par l'agence Moody's, Wall Street ne semblant toutefois pas s'en inquiéter. Pour la toute première fois, l'agence de notation a retiré vendredi soir à la dette américaine sa note maximale de AAA et l'a abaissée à AA1, avec perspective stable.

Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,32%, tandis que l'indice Nasdaq (+0,02%) et l'indice élargi S&P 500 (+0,09%) ont terminé proche de l'équilibre.

Selon une commission indépendante du Congrès, une telle extension accompagnée d'autres mesures fiscales entraînerait une hausse de plus de 4.800 milliards de dollars du déficit de l'Etat fédéral au cours de la prochaine décennie.

Sur le marché obligataire, vers

20H25 GMT, le taux d'intérêt des emprunts d'Etat américains à dix ans se détenait finalement, à 4,45%, contre 4,48% vendredi en clôture.

Le dollar a toutefois souffert de la perte du triple A américain. Vers 20H25 GMT, le billet vert reculait de 0,71% par rapport à l'euro, à 1,1243 dollar pour un euro. En Europe, les indices ont terminé sans impulsion dominante, eux aussi, par ces interrogations.

Paris est resté immobile (-0,04%), Londres a grappillé 0,17% et Milan a cédé 1,20%. Seul Francfort a surnagé, gagnant 0,70%, après avoir dépassé, avec 23.935,09 points, son précédent record en séance, atteint le 12 mai dernier.

La compagnie aérienne irlandaise Ryanair a terminé en hausse de 4,77% à 23,48 euros, après avoir annoncé un bénéfice annuel en baisse de 16%, à 1,61

milliard d'euros, pour son exercice décalé achevé fin mars, après avoir dû baisser ses prix pour remplir ses avions. A Wall Street, le laboratoire Novavax a pris de la hauteur (+15,01% à 7,70 dollars) après que l'Agence américaine du médicament (FDA) a approuvé, avec un retard inhabituel, l'autorisation complète d'un vaccin contre le Covid-19, a annoncé lundi l'entreprise. L'or grimpait de 0,84% à 3.230,61 dollars l'once vers 20H25 GMT, soutenu par les inquiétudes sur la dette américaine et par une demande accrue en Asie, notamment en Chine et en Inde, où les investisseurs cherchent à se prémunir contre les incertitudes. Les prix du pétrole ont hésité lundi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord s'est octroyé 0,20% à 65,54 dollars et le baril de West Texas Intermediate a gagné 0,32% à 62,69 dollars.

## PÉTROLE

### Le Brent clôture à 65,54 dollars

Les prix du pétrole ont hésité lundi, naviguant à vue et réagissant tantôt à l'abaissement de la note de la dette américaine et aux négocia-

tions sur le nucléaire iranien. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, s'est octroyé 0,20% à 65,54 dollars. Son

équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, a gagné 0,32% à 62,69 dollars.

## MARCHÉS ASIATIQUES

### Regain d'optimisme

Les marchés asiatiques évoluent dans le vert mardi en début de journée, portés par la progression de Wall Street, malgré la dégradation de la note de la dette souveraine américaine par Moody's. A Tokyo, l'attention se porte sur les négociations commerciales avec les Etats-Unis et les indicateurs économiques à venir.

Vers 01H50 GMT à la Bourse de Tokyo, les indices Nikkei et Topix, gagnaient respectivement 0,58%, à 37.717 points, et 0,33% à 2.747 points.

A Shanghai, la bourse a ouvert en légère hausse également avec l'indice SSE composite Index, à 0,21% 3374,91 points vers 01H40 GMT. Et cela au moment où la banque centrale chinoise a abaissé deux taux d'intérêt clés à des niveaux historiquement bas. Il s'agit du dernier effort des autorités de Pékin pour stimuler la croissance sur fond de tensions commerciales avec Washington et de crise du secteur immobilier. A la Bourse de Séoul, l'indice Kospi gagnait 0,19% mardi vers 01H50GMT et la Bourse de Sydney montait de 0,59%. La Bourse de New York avait terminé en petite hausse la veille après un début de journée dans le rouge, les investisseurs s'adonnant à des achats à bon compte malgré l'abaissement de la note de la dette américaine par l'agence Moody's. A Tokyo, le secteur automobile nippon évoluait en hausse vers 01H55 GMT comme Toyota (+1,20%), Nissan (+0,72%) et Honda (+0,70%), poussé par le climat optimiste sur les marchés mondiaux. Mardi en matinée, le dollar se renforçait par rapport au yen. Vers 00H30 GMT, le billet vert prenait 0,53% à 145,38 yens. Après une période de rebond, l'or ralentissait mardi, baissant de 0,42% à 3.216 dollars l'once (31,1g) vers 00H30 GMT. Les cours du pétrole augmentaient légèrement. Vers 01H58 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,08% à 62,74 dollars et celui de Brent de la mer du Nord était quasi stable à 0,02% à 65,55 dollars.

## CHINE

### La banque centrale chinoise abaisse deux taux d'intérêt clés

La banque centrale chinoise a abaissé mardi deux taux d'intérêt clés à des niveaux historiquement bas, dernier effort des autorités pour stimuler la croissance sur fond de tensions commerciales avec Washington et de crise du secteur immobilier. Le LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, a été abaissé de 3,1% à 3%, a indiqué la Banque populaire de Chine (PBoC). Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, a été abaissé de 3,6% à 3,5%, selon la même source.

## MARCHÉS BOURSIERS

### Wall Street termine en petite hausse

La Bourse de New York a terminé en petite hausse lundi après un début de journée dans le rouge, les investisseurs s'adonnant à des achats à bon compte malgré l'abaissement de la note de la dette américaine par l'agence Moody's.

Le Dow Jones a gagné 0,32%, tandis que l'indice Nasdaq (+0,02%) et l'indice élargi S&P 500 (+0,09%) ont terminé proche de l'équilibre.

## TIZI-OUZOU Organisation vendredi de la 7<sup>e</sup> édition de la fête du lait d'Imaloussen

La 7<sup>e</sup> édition de la fête du lait d'Imaloussen, un village relevant de la commune de Timizart, à 30 km au nord-est de Tizi-Ouzou, sera organisée vendredi prochain après six ans d'interruption, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. La manifestation n'a pas été organisée depuis la 6<sup>e</sup> édition qui a eu lieu en 2018 en raison notamment de la pandémie de Covid-19, a indiqué le président du comité de village d'Imaloussen, Rabah Ouguemat.

Elle verra la participation d'éleveurs, de transformateurs, et de fabricants de machines et de matériel agricole, de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas, a-t-il encore détaillé.

La fête du lait d'Imaloussen ambitionne de contribuer au "développement de la filière laitière à l'échelle nationale et plus spécifiquement dans la région d'Imaloussen, réputée pour être un important bassin de production laitière", a souligné M. Ouguemat, relevant que la manifestation offre aux acteurs de la filière lait un espace pour mettre en avant la qualité de leurs produits et les perspectives d'investissement dans le domaine.

La wilaya, qui a abrité du 6 au 10 mai courant le 1<sup>er</sup> Salon national de l'élevage et des productions laitières inauguré par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, connaît une importante dynamique dans le domaine de la production laitière.

Le ministre avait relevé, en marge de l'événement, que Tizi-Ouzou est un important bassin laitier.

Une gamme variée de produits laitiers, particulièrement des fromages d'excellente qualité, est produite localement, selon une précédente déclaration du chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction des services agricoles, Nadir Boussa.

## LAGHOUAT Nouveaux projets pour renforcer le réseau d'électricité en prévision de la prochaine saison estivale (Direction)

Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Laghouat a été renforcé par une série de projets en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution). Ces projets consistent en la mise en service de 23 transformateurs électriques de basse tension (BT) à travers les régions qui enregistrent des perturbations récurrentes en matière d'alimentation électrique, la réalisation de 29 kilomètres de nouvelles lignes électriques, et le renforcement du réseau de basse tension (BT) par 11 kilomètres de lignes supplémentaires à travers plusieurs quartiers de la wilaya, a déclaré à l'APS le chargé de la communication de l'entreprise Mourad Ghalem.

Une enveloppe de 280 millions dinars a été allouée pour la concrétisation de ces opérations, qui traduisent les efforts déployés par l'entreprise pour accroître la capacité du réseau électrique et assurer ainsi un service de qualité aux citoyens, notamment pendant les périodes de pic de consommation, a ajouté le même responsable.

La direction de distribution dispose actuellement de 4.550 transformateurs électriques de basse tension, un réseau de distribution de basse tension de 3.800 km, et un autre de haute tension (HT) de 4.395 km, en sus de 81 lignes électriques, a-t-il ajouté. La wilaya de Laghouat compte un total de 134.109 abonnés au réseau de distribution d'électricité, selon la même source.

APS

# CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2024/2025 Production prévisionnelle de plus de 64.000 qx de céréales à Illizi (DSA)

Une production céréalières de 64.450 quintaux (qx), toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya d'Illizi au titre de la campagne moisson-battage pour la saison agricole 2024/2025, lancée hier dans la région de "Rhoud Nouss" dans la commune de Bordj Omar Dris, a indiqué la direction des Services agricoles (DSA).

Cette campagne a été lancée au niveau de l'exploitation agricole "Agrolina", qui s'étend sur une superficie de 3.000 hectares, spécialisée dans les cultures stratégiques. La production céréalière de cette saison concerne plusieurs variétés, dont le blé dur, le blé tendre, le triticale et l'orge, a-t-on expliqué.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opération, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Ibrahim. Pour sa part, la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya d'Ouargla a mobilisé des moissonneuses et des camions, pour acheminer la récolte vers les différents centres de stockage répartis dans plusieurs wilayas, sachant que les récoltes de la wilaya d'Illizi sont destinées à la production de semences.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont déployé au titre de cette compagnie un dispositif spécial pour la lutte contre les feux de récoltes, selon la même source. Le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, a, lors du lancement de cette campagne, a indiqué que 11 exploi-



tations agricoles ont conclu de contrats de concession couvrant une superficie de 14 000 hectares. Un appel a été lancé par le wali aux investisseurs potentiels pour investir dans cette région. Le responsable a indiqué que le raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique est inclus dans le budget 2025, ajoutant que toutes les procédures en lien avec la Sonelgaz ont été achevées.

Concernant l'ouverture des pistes agricoles, une opération a été enregistrée dans le cadre du budget de l'Etat, ce qui permettra aux investisseurs la concrétisation de leurs projets agricoles, à fait savoir le chef de l'exécutif local.

## TISSEMSILT

### La protection civile et la conservation des forêts engagent une vaste campagne de sensibilisation pour prévenir les incendies de forêts et de cultures

#### ABED MEGHIT

Alors que la saison estivale approche à grands pas, avec son cortège habituel de risques d'incendies, la wilaya de Tissemsilt vient de lancer officiellement une campagne multisectorielle de sensibilisation à la prévention des feux de forêts et des cultures agricoles. Placée sous le slogan évocateur « Un été sans incendies », cette initiative entend mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'un objectif commun : anticiper pour mieux protéger. C'est depuis le chef-lieu de la wilaya que le coup d'envoi a été donné ce mardi dernier, par le wali, M. Bouzaid Fethi, lors d'une cérémonie marquée par une forte présence institutionnelle et citoyenne. Étaient présents à ses côtés les autorités locales, ainsi que des représentants des corps constitués, des directions exécutives et de la société civile

#### Une mobilisation multisectorielle pour une cause partagée

La caravane, qui sillonne déjà les communes rurales de la région, rassemble une pluralité d'acteurs : la Protection civile, la Conservation des forêts, la Gendarmerie nationale, la Sécurité nationale, ainsi que des associations environnementales et des services techniques.

Cette coopération élargie reflète la volonté des autorités locales de traiter la problématique des incendies non seulement comme un enjeu sécuritaire, mais aussi comme une urgence environnementale et sociale. L'approche adoptée repose

sur la prévention active, l'information citoyenne et la coordination opérationnelle. À travers des expositions, des démonstrations de matériel de lutte contre le feu, des ateliers de sensibilisation et des rencontres de proximité, les citoyens sont invités à comprendre les mécanismes du risque incendie et à s'impliquer dans sa prévention.

#### Des recommandations concrètes pour renforcer la vigilance

Au cours de sa visite des stands informatifs, le wali a rappelé l'importance de passer à l'action concrète. Il a ainsi énuméré plusieurs mesures à renforcer dans les zones à risque : l'entretien régulier des pistes forestières, la maintenance des réservoirs d'eau d'extinction, la surveillance accrue des forêts à travers les tours d'observation, et le débroussaillage systématique des sous-bois et des abords des exploitations agricoles. « Il est impératif que chaque service assume pleinement sa partie de responsabilité, dans un esprit de coordination et de réactivité », a-t-il insisté, appelant également à une implication plus active des communes dans la préparation des campagnes d'éteinte.

#### La sensibilisation, clé d'une résilience communautaire

Mais au-delà de l'action institutionnelle, c'est la mobilisation citoyenne que les autorités souhaitent renforcer. Le wali a ainsi insisté sur le rôle central des habitants dans la préservation du patrimoine forestier. « Nos forêts ne sont pas qu'un pay-

sage, elles sont une richesse écologique, économique et culturelle. Les protéger, c'est préserver notre avenir collectif », a-t-il déclaré. Les campagnes d'information ciblent particulièrement les agriculteurs, les éleveurs, les jeunes et les élèves, souvent en première ligne face aux départs de feu. Des sessions d'information sont prévues dans les écoles, les marchés et les zones rurales isolées.

#### Une stratégie régionale ancrée dans la prévention

Lancée à Tissemsilt, cette campagne est appelée à s'étendre progressivement à l'ensemble des communes de la wilaya dans les semaines à venir. Elle s'inscrit dans une stratégie nationale de prévention des catastrophes naturelles, en lien avec les directions du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Agriculture. En misant sur l'anticipation, la formation et la responsabilisation, les autorités locales espèrent limiter considérablement les pertes humaines, environnementales et économiques que causent les incendies chaque été. En 2023, la wilaya avait enregistré plusieurs départs de feu, ayant touché des superficies considérables de forêts et de cultures céréalières.

Le plan de lutte inclut la mobilisation de moyens humains et matériels conséquents : postes de vigie, patrouilles de surveillance, équipes d'intervention rapide, camions-citernes et engins spécialisés sont déployés à travers les zones forestières sensibles. Les services concernés ont également lancé une campagne de sensibilisation à l'intention des agriculteurs et des citoyens, afin de promouvoir les gestes de prévention et d'alerter rapidement les secours en cas de départ de feu. À noter que la wilaya de Tissemsilt, riche en couvert végétal et en terres agricoles, a connu par le passé plusieurs sinistres dus aux incendies.

Cette campagne vise ainsi à réduire les risques et à limiter les pertes humaines, économiques et écologiques. Ce lancement officiel donne le ton d'une saison estivale placée sous le signe de la vigilance, de la prévention et de la mobilisation collective.

## PORTUGAL

# Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue impliquant le Maroc

Un réseau de trafic de drogue qui transportait du haschich depuis le Maroc vers la péninsule Ibérique à l'aide de petits aéronefs, a été démantelé par la Police judiciaire portugaise (PJ), rapporteur des médias hier.

Trois individus de nationalité portugaise, âgés de 63 à 70 ans, ont été interpellés, et 500 kg de résine de cannabis ont été saisis, précise la même source. Selon la PJ portugaise, un autre membre de ce groupe criminel, de nationalité espagnole, est actuellement incarcéré en Espagne, où il purge une peine de prison pour des crimes commis dans son pays. L'enquête est liée à un épisode survenu il y a environ deux ans, lorsque l'armée de l'air portugaise avait intercepté un avion transportant du haschich qui avait atterri sur une route en construction dans la région d'Alcacer do Sal, dans le district de Setúbal au Portugal. Les autorités portugaises estiment que ce réseau approvisionnait non seulement le Portugal, mais également l'Espagne. Dans le cadre de l'opération, une avionnette a été saisie, ainsi que de la documentation, du matériel de communication et de navigation, une arme à feu, et un véhicule utilisé pour le transport de



la drogue. Selon les médias, neuf perquisitions ont été exercées, tant à domicile que dans d'autres lieux, dans les régions de Lisbonne, Santarém, Setúbal et Olhão, lieux de résidence des suspects. Les trois individus arrêtés sont inculpés pour trafic de stu-

pifiants et détention d'arme prohibée. Ils seront prochainement présentés à un juge d'instruction pour déterminer les mesures de coercition à appliquer.

Ces derniers mois, plusieurs réseaux de trafic de drogue impliquant le Maroc ont été démantelés dans

plusieurs pays européens notamment l'Espagne et la France, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschisch et source principale d'approvisionnement pour le marché européen.

## INONDATIONS EN INDONÉSIE

# 9 morts et 11 disparus (nouveau bilan)

Le bilan des inondations suivies d'un glissement de terrain survenu près d'une mine d'or dans l'est de l'Indonésie s'est alourdi à neuf morts, ont annoncé les autorités mardi, après la découverte de trois nouveaux corps par les secouristes.

Vendredi soir, de fortes précipitations ont provoqué des inondations et un glissement de terrain sur un site reculé de la province de Papouasie occidentale, touchant un site où se trouvaient des mineurs. "Actuellement, 11 personnes sont tou-

jours recherchées et neuf personnes sont mortes", a déclaré aux médias Yefri Sabaruddin, directeur de l'agence locale de recherche et de sauvetage. Un précédent bilan faisait état de 6 morts et 14 disparus.

Les opérations de secours ont été temporairement interrompues mardi en raison de fortes pluies, faisant craindre un nouveau glissement de terrain. Les mines exploitées sans licence et sans équipement de sécurité sont courantes en Indonésie, vaste archipel riche en minéraux. Les auto-

rités n'ont toutefois pas précisé si la mine était exploitée de façon illégale ou non. L'Indonésie est régulièrement touchée par des glissements de terrain, notamment pendant la saison des pluies, qui s'étend de novembre à avril. Un glissement de terrain survenu dans une mine d'or illégale à l'ouest de Sumatra en septembre 2024 a tué 13 personnes et en a blessé 12 autres. En juillet 2024, au moins 27 personnes ont été tuées après un glissement de terrain près d'une mine illégale sur l'île de Sulawesi.

## PAKISTAN

# Fermeture des écoles en raison de la canicule dans le Pendjab



La hausse des températures dans le Pendjab, la province la plus peuplée du Pakistan, a incité mardi le gouvernement provincial à fermer toutes les écoles privées et publiques pour les vacances d'été quatre jours plus tôt que prévu.

Le ministre provincial de

l'Education, Rana Sikander Hayat, a déclaré que les vacances d'été commenceront le 28 mai, au lieu du 1er juin.

Les horaires des écoles ont également été modifiés, tous les établissements d'enseignement devant fermer deux heures plus tôt, à 11h30, "en rai-

son d'une vague de chaleur constante", selon une note publiée par le ministère de l'Education.

Le Pakistan, l'un des pays les plus vulnérables aux effets du réchauffement climatique, connaît des températures normalement élevées après un hiver particulièrement sec. Les températures ont atteint des niveaux presque record pour le mois d'avril, allant jusqu'à 46,5 degrés dans certaines régions du Pendjab.

Une alerte émise lundi par l'agence météorologique nationale prévoyait que les régions du nord de la province, actuellement en proie à une vague de chaleur, verront les températures diurnes augmenter de "5 à 7 °C au-dessus de la normale".

Les écoles de la province, qui accueillent des dizaines de millions d'enfants, ont également fermé pendant une semaine en mai de l'année dernière en raison de la chaleur excessive et pendant plusieurs jours en novembre en raison des niveaux élevés de brouillard et fumées toxiques qui ont recouvert la ville.

## CORÉE DU SUD

# Un homme arrêté après avoir poignardé quatre personnes, dont deux mortellement

La police sud-coréenne a annoncé lundi qu'un homme avait été arrêté après avoir poignardé quatre personnes, dont deux mortellement. L'assassin a attaqué dans la matinée la propriétaire d'un magasin, une femme d'une soixantaine d'années, dans la province de Gyeonggi, à l'ouest de Séoul.

Le suspect a également poignardé un septuagénaire avant de s'enfuir à nouveau. Les enquêteurs ont par ailleurs découvert dans une maison le corps gisant apparemment depuis plusieurs jours d'une personne qui "n'a pas encore été identifiée", a déclaré un responsable du poste de police de Sieheung. Les policiers se sont en outre rendus au domicile de l'assassin présumé et y ont trouvé un autre cadavre. Les deux personnes blessées ont été hospitalisées et leur état n'inspire pas d'inquiétude, a indiqué un responsable de la police. Le suspect est resté en fuite pendant plusieurs heures avant d'être appréhendé par les forces de l'ordre.

## CHINE

# Des records de chaleur battus en mai à plusieurs régions

Des zones du nord et du centre de la Chine suffoquaient cette semaine sous des chaleurs records pour un mois de mai, a rapporté mardi un média d'Etat, le pays se préparant à un nouvel été de fortes températures.

La Chine subit depuis plusieurs étés une série d'événements météorologiques extrêmes, des canicules aux sécheresses en passant par des pluies diluviennes et des inondations.

Plusieurs villes du pays ont enregistré ces derniers jours des records absolus de chaleur pour un mois de mai, avec des températures dépassant les 40 °C, a indiqué mardi la télévision étatique CCTV.

Parmi les zones touchées, Zhengzhou, métropole de 13 millions d'habitants et capitale de la province du Henan (centre), a connu lundi un pic à 41 °C, selon la chaîne. A Linzhou, un peu plus au nord, le mercure a grimpé jusqu'à 43,2 °C, tandis que la petite ville de Shahe, dans la province du Hebei (nord), a enregistré 42,9 °C, ont indiqué lundi les services météorologiques nationaux.

Selon un bilan effectué lundi après-midi, 99 stations météorologiques à travers le pays avaient égalé ou dépassé leurs records de température pour un mois de mai, ont-ils souligné. Mais ces températures extrêmes devraient baisser d'ici vendredi, avec des chutes brutales pouvant atteindre 15 °C par endroit, ont précisé les services météorologiques. Les autorités ont recommandé à la population de porter davantage de vêtements d'ici la fin de la semaine "afin d'éviter de prendre froid". L'année dernière, des tempêtes ont provoqué de graves inondations qui ont fait des dizaines de morts et entraîné l'évacuation de milliers de personnes en Chine.

La Chine s'est fixée pour objectif d'atteindre le pic de ses émissions carbone d'ici 2030. Elle a considérablement accru ses capacités dans l'éolien et le solaire ces dernières années afin de réduire la dépendance de son économie au charbon, une source d'énergie très polluante.

APS

## ORAN

### Le secteur de la santé renforcé par 8 nouveaux accélérateurs linéaires d'ici 2026 (responsable)

Le dispositif de lutte contre le cancer dans la wilaya d'Oran sera renforcé, d'ici l'année 2026, par l'acquisition de huit nouveaux accélérateurs linéaires au profit des établissements de santé, afin d'améliorer la prise en charge médicale des patients, selon le directeur de la santé et de la population, Hadj Boutouaf.

L'établissement hospitalier spécialisé en oncologie "Emir Abdellkader" d'El Hassi sera doté de trois accélérateurs, dont deux de dernière génération, qui ont été récemment livrés.

L'accélérateur actuellement en service sera également remplacé par un nouvel appareil, selon le même responsable. Le Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran a également reçu récemment deux nouveaux accélérateurs, qui entreront en service, prochainement, d'après la même source.

En outre, l'Institut national du cancer, actuellement en cours de réalisation à Oran et dont la réception est prévue pour la fin de l'année en cours ou le début de l'année prochaine, sera équipé de trois autres accélérateurs linéaires, selon M. Boutouaf.

Avec ces nouveaux équipements, les capacités des établissements hospitaliers de la wilaya d'Oran dans la lutte contre le cancer seront renforcées, notamment dans le domaine de la radiothérapie, ce qui permettra d'améliorer les prestations fournies aux patients, selon le même responsable.

D'autres appareils seront également acquis, notamment pour le traitement des cancers de l'appareil digestif et urinaire, entre autres.

Les cahiers des charges sont actuellement à l'étude au niveau de la commission sectorielle du ministère.

Une fois validés, l'appel d'offres pour leur acquisition sera lancé, avant la fin du mois de mai en cours.

## CONSTANTINE

### Deux nouvelles salles de soins pour la commune d'Ouled Rahmoune (wilaya)

Le secteur de la santé s'est renforcé dans la commune d'Ouled Rahmoune, dans la wilaya de Constantine, par deux nouvelles salles de soins, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Une enveloppe financière de plus de 50 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces 2 structures de santé dont une doit être mise en service "incessamment", tandis que les travaux de réalisation de la deuxième salle de soins viennent d'être lancés, a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Selon la même source, la salle de soins dont les travaux ont été achevés est implantée dans la la localité de Laziz Belkacem, alors que l'autre structure similaire est en cours de réalisation au village Boudjemâa Badaoui.

La réalisation de ces deux salles de soins s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement dans le but de rapprocher le service de santé des citoyens conformément aux orientations des pouvoirs publics, a ajouté la même source.

APS

## MOSTAGANEM

### Création d'une unité spécialisée dans la chirurgie des tumeurs thoraciques au CHU

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Mostaganem s'est récemment renforcé par la création d'une unité médicale spécialisée en chirurgie des tumeurs thoraciques, a-t-on appris, mardi, de l'administration de cet établissement de santé.



Cette unité, la première du genre à l'échelle nationale, a été inaugurée au sein de l'hôpital "Dr Bensmaïn Boumediene" (deuxième structure hospitalière du CHU de Mostaganem), sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée dans ce domaine chirurgical. La création de cette unité s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients atteints de tumeurs pulmonaires et thoraciques, en offrant des services de soins intégrés et en appliquant les protocoles médicaux les plus récents, reconnus au niveau international. Cet accès vient s'ajouter aux ini-

tatives récemment entreprises par les autorités locales, portant notamment sur l'aménagement et la réhabilitation du service d'oncologie de Mazagran, ainsi que l'accélération de la mise en service de l'unité de radiothérapie de l'hôpital Dr Bensmaïn Boumediene (hôpital de Kharouba), selon les

précisions fournies. Par ailleurs, un centre d'accueil pour les patients atteints de cancer et leurs accompagnants a été créé, afin de renforcer le soutien social et d'améliorer l'accompagnement psychologique des malades pendant la période de traitement, ajoute la même source.

## STRUCTURES HOSPITALIÈRES

### Environ 10.000 lits supplémentaires grâce aux nouvelles infrastructures (Ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué, jeudi à Oran, que le secteur de la santé bénéficiera, grâce aux nouvelles infrastructures, d'environ 10.000 lits supplémentaires à travers le pays, en plus d'équipements médicaux de haut niveau.

Lors d'une visite d'inspection de plusieurs structures du secteur dans la wilaya d'Oran, le ministre a précisé que la majorité des wilayas du pays bénéficieront de quatre à cinq nouveaux établissements de santé, "ce qui augmentera la capacité d'accueil globale du secteur d'environ 10.000 lits supplémentaires, ainsi que de nouveaux équipements médicaux sophistiqués".

Il a souligné, à ce propos, que "l'Algérie est résolue à offrir aux citoyens des prestations de santé de qualité, comme en témoigne la reconnaissance par des organisations internationales de la santé, qui saluent les progrès notables du système de santé algérien, depuis 2020, notamment en matière de prise en charge des patients, d'équipements et d'infrastruc-

tures modernes". M. Saihi a rappelé, dans ce contexte, la réalisation de 603 nouvelles structures hospitalières de capacités allant de 80, 120 et 240 lits, ainsi que la réalisation récente d'une dizaine de centres hospitalo-universitaires à travers le pays.

Ces projets visent à "renforcer la carte sanitaire, promouvoir le service public et garantir une meilleure prise en charge des patients", a-t-il souligné.

Lors de l'inauguration de l'établissement hospitalier spécialisé en urgences médico-chirurgicales "Mahmoudi Mohamed" à Oued Tlelat et de l'hôpital d'El-Kerma "Moudjahid Aïssa Benali", le ministre a indiqué que l'Etat a alloué d'importants financements pour la création et l'équipement de ces structures sanitaires avec les technologies les plus récentes. Il a insisté sur la nécessité d'une exploitation optimale de ces établissements au profit des patients, soulignant l'importance d'introduire l'intelligence artificielle pour une meilleure gestion

des ressources et des équipements, et pour optimiser le diagnostic et le traitement des malades.

Lors de sa visite à l'hôpital "Dr Mohamed Balaska", à Sidi Chahmi, le ministre a évoqué la question de la numérisation du secteur, affirmant que "les mécanismes et les moyens nécessaires ont été mis en place" et les échéances ont été fixées pour en évaluer la mise en œuvre. Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans la politique de modernisation adoptée par le ministère, visant à développer les établissements hospitaliers afin de rapprocher l'offre de soins des citoyens et de faciliter l'accès aux services de santé dans toutes les régions du pays.

Le ministre de la Santé a également inauguré le nouveau service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie "Abdelkader Boukherouf" (120 lits) dans le quartier El Menzah à Oran, ainsi que l'établissement hospitalier privé "Djazair" situé à Bir El Djir.

## SAÏDA

### Première opération chirurgicale par cœlioscopie réalisée à l'hôpital "Hamdane Bakhta"

Une opération chirurgicale réussie d'ablation de l'utérus par cœlioscopie a été réalisée, lundi à l'établissement public hospitalier spécialisé Hamdane Bakhta de Saïda.

Il s'agit de la première intervention de ce type dans la wilaya, a-t-on appris auprès de cet établissement de

santé. Selon la même source, l'opération a été pratiquée sur une patiente nécessitant une ablation de l'utérus.

L'intervention a été assurée par une équipe médicale composée de trois médecins spécialistes en chirurgie gynécologique-obstétrique, en anesthésie et en réanimation, assistée

par un personnel paramédical. L'opération a été réalisée à l'aide d'instruments chirurgicaux de précision et d'une petite caméra introduite à travers de petites incisions dans l'abdomen, ce qui la rend moins invasive que la chirurgie traditionnelle, selon la même source. La réalisation de cette inter-

vention constitue une avancée significative dans les efforts déployés par les équipes médicales du secteur de la santé de Saïda pour assurer une meilleure prise en charge des patients et éviter leur déplacement hors wilaya pour se faire soigner, a-t-on également souligné.

## PALESTINE

### Agressions sionistes: le bombardement de l'hôpital Hamad est "une violation flagrante" du droit international (MAE du Koweït)

Le Koweït a condamné mardi, le bombardement mené par les forces d'occupation sioniste sur l'hôpital de réadaptation et de prothèses "Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani" dans la bande de Ghaza, le qualifiant de "violation flagrante" du droit international et des normes humanitaires, a souligné condamné mardi, le Koweït.



Dans un communiqué, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le ministère koweïtien des Affaires étrangères a fait part de sa "ferme condamnation" du ciblage par l'occupation

sioniste, de l'hôpital Hamad pour prothèses dans l'enclave palestinienne, en "Violation flagrante" du droit international et des normes humanitaires.

Le ministère koweïtien a mis en garde

contre l'escalade menée par les forces de l'occupation sioniste et la poursuite de ses crimes systématiques contre le peuple palestinien sans défense. Il a appelé la communauté internationale de s'acquitter de

ses responsabilités en matière de protection du peuple palestinien, de ses institutions et de ses installations civiles, et à "garantir l'acheminement immédiat de l'aide et des secours" à Ghaza.

## ANGOLA

### 191 cas de choléra détectés en 24 heures (officiel)



Les autorités sanitaires angolaises ont annoncé avoir détecté 191

nouveaux cas de choléra et un cas de décès à travers le pays en 24 heures,

rapportent des médias. "L'Angola a enregistré 191 nouveaux cas de choléra au cours des dernières 24 heures", a indiqué le ministère angolais de la Santé, dans un bulletin officiel, repris par des médias. Selon la même source, les provinces concernées sont: Cuanza-Sud, Namibe, Benguela, Luanda, Huila, Malanje, Cuanza-Nord, Bengo, Lunda-Nord et Cabinda. Depuis le début de l'épidémie en janvier dernier, plus de 20.800 cas de choléra ont été recensés en Angola, a précisé le ministère. Fin mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé dans un rapport que le risque de propagation du choléra en Angola et dans les pays voisins était "très élevé" pendant la saison des pluies.

## PALUDISME

### La Namibie enregistre 5.921 nouveaux cas et huit décès en une semaine

La Namibie a enregistré 5.921 nouveaux cas de paludisme et huit décès entre le 5 et le 11 mai, marquant une diminution de 12% par rapport à la semaine précédente, a annoncé le ministère de la Santé et des services sociaux. Les données, publiées samedi dans le dernier rapport du ministère sur la situation du paludisme en Namibie, ont souligné une transmission continue dans plusieurs districts des régions du nord et du nord-est du pays, qui représentaient 71% des nouveaux cas signalés au cours de la semaine. Selon le rapport, depuis le début



de l'épidémie en décembre 2024, la Namibie a signalé 76.195 cas confirmés de paludisme et 132 décès. En réponse, a ajouté le ministère, les autorités maintiennent des activités de contrôle des vec-

teurs de la maladie, telles que le traitement des sites de reproduction des moustiques, tout en renforçant les efforts de communication sur les risques grâce à la radio locale et à la sensibilisation

## GENÈVE

### La 78e Assemblée mondiale de la Santé s'ouvre



La 78e Assemblée mondiale de la Santé (AMS) s'est ouverte lundi à Genève (Suisse), sous le thème "Un monde pour la santé".

Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré que chaque Assemblée mondiale de la Santé était importante, mais que celle de cette année était historique, dans la mesure où les Etats membres devaient examiner et potentiellement adopter un accord sur les pandémies.

M. Tedros a également appelé les Etats membres à approuver la prochaine série de hausses des contributions obligatoires afin de garantir la viabilité financière et l'indépendance à long terme de l'OMS.

## OMS

### Adoption d'un accord international sur la prévention et la lutte contre les pandémies



Un accord international sur la prévention et la lutte contre les pandémies a été adopté mardi à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), après plus de trois ans de négociations acharnées.

"Cet accord est une victoire pour la santé publique, la science et l'action multilatérale.

Il nous permettra, collectivement, de mieux protéger le monde contre les futures menaces de pandémie", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans un communiqué.

Le texte, adopté lors de la réunion annuelle des pays membres de l'OMS, instaure une coordination mondiale plus précoce et plus efficace à la fois pour prévenir, détecter et répondre au risque pandémique et ce de manière plus rapide, que lors du Covid-19, qui a fait des millions de morts et dévasté l'économie mondiale. La résolution portant sur l'accord avait été adoptée en commission lundi soir par 124 voix pour et aucune voix contre. L'accord vise à garantir un accès équitable aux produits de santé en cas de pandémie. Le sujet avait été au cœur des nombreux griefs des pays les plus démunis lors de la pandémie de Covid-19.

L'accord renforce aussi la surveillance multisectorielle et l'approche "Une seule santé" (humaine, animale et environnementale).

Les négociations ont longtemps buté sur des questions de taille, telles que la surveillance des pandémies et le partage des données sur les agents pathogènes émergents et les avantages qui en découlent, à savoir les vaccins, les tests et les traitements.

Mercredi 21 mai 2025

# MAL AU DOS 6 sports qui soulagent

Remettre un corps douloureux en action permet de reprendre confiance en son dos. La meilleure activité ? Avant tout, celle qui procure du plaisir !

Contrairement à une croyance qui a elle aussi la vie dure, aucune activité sportive n'est à bannir lorsque l'on a mal au dos. Ni à privilégier non plus. Toute activité sportive est bonne. "La meilleure est celle qui apportera du plaisir, conseille Alexandra Roren, kinésithérapeute dans le service de rééducation de l'hôpital Cochin, car l'enjeu n'est pas d'apprendre une technique, mais de pratiquer cette activité dans la durée et régulièrement - dans l'idéal, plusieurs fois par semaine."

Le but n'est pas deviser la performance - en tous cas, pas tout de suite ni pour tout le monde. Remettre un corps douloureux en exercice nécessite du dosage et de la progressivité. Reprendre confiance en son dos peut prendre du temps", prévient Eric Bouthier, kinésithérapeute à Lyon et créateur du site Comprendre son dos. Compte tenu de la douleur, qui ne cédera pas tout de suite, cela peut nécessiter d'adapter certains mouvements au début. "Il faut respecter un temps d'exercices de rééducation spécifiques, qui vont permettre de renforcer les muscles sphincteurs autour de la colonne vertébrale, pour pouvoir ensuite reprendre progressivement l'activité", explique Alexandra Roren.

## #LA NATATION

La natation a la réputation d'être ce qu'il y a de mieux pour les dos. Flotter dans l'eau peut en effet procurer une sensation de bien-être, et cet effet porteur, qui aboutit à la pesanteur sur le squelette, paraît séduisant pour se remettre au sport en douleur. Du point de vue scientifique, la natation ne prouve cependant pas de meilleur résultat sur l'évolution d'une lombalgie que toute autre activité sportive menée régulièrement. "La natation se révèle le plus souvent une fausse bonne idée", sourit Alexandra Roren qui constate que l'adhésion des patients ne dure généralement pas longtemps. On se dit que c'est facile



d'aller à la piscine, et puis très vite, on renonce devant ce que cela implique tout de même de contraintes, en hiver par exemple."

## #2 LE PILATES

La méthode a été inventée par Joseph Pilates dans les années 1920. Lui-même venu à bout du handicap de son rachitisme et ses rhumatismes par une activité physique régulière, il l'a d'abord développée pour rééduquer des danseurs professionnels. Cette gymnastique indienne ancestrale vise l'harmonie du corps et de l'esprit. La forme la plus pratiquée en occident (hatha yoga) consiste en enchainements de postures qui renforcent les muscles profonds, en les étirant, tout en travaillant sur la relaxation et la méditation. "Toute activité qui invite à explorer de nouveaux mouvements - flexions, extensions, rotations - est bénéfique", souligne

Eric Bouthier. À condition d'écouter son corps et ne pas se lancer d'emblée dans des postures acrobatiques. "Le yoga, comme les autres activités physiques, sera toujours plus efficace sur la douleur et la moitié du patient lombalgique chronique que pas d'activité", estime Alexandra Roren. Une étude comparative menée en 2011, entre des patients participants à des séances régulières de yoga et d'autres recevant simplement un guide d'entraînement, a montré que le yoga contribuait mieux à atténuer les douleurs.

## #3 LE YOGA

Très à la mode, cette discipline indienne ancestrale vise l'harmonie du corps et de l'esprit. La forme la plus pratiquée en occident (hatha yoga) consiste en enchainements de postures qui renforcent les muscles profonds, en les étirant, tout en travaillant sur la relaxation et la méditation. "Toute activité qui invite à explorer de nouveaux mouvements - flexions, extensions, rotations - est bénéfique", souligne

Eric Bouthier. À condition d'écouter son corps et ne pas se lancer d'emblée dans des postures acrobatiques. "Le yoga, comme les autres activités physiques, sera toujours plus efficace sur la douleur et la moitié du patient lombalgique chronique que pas d'activité", estime Alexandra Roren. Une étude comparative menée en 2011, entre des patients participants à des séances régulières de yoga et d'autres recevant simplement un guide d'entraînement, a montré que le yoga contribuait mieux à atténuer les douleurs.

## #4 LE VÉLO

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, pédaler courbée sur un guidon n'a rien de néfaste et se révèle au contraire un excellent sport pour le dos (et pour la santé

# LOMBALGIE CHRONIQUE Le yoga serait un bon antidouleur

Le yoga pourrait soulager les douleurs des personnes qui souffrent de lombalgie chronique et réduire ainsi leur recours aux antidiouleurs et aux opiacés.

Le yoga et les thérapies manuelles sont des approches efficaces pour traiter la lombalgie chronique et les insomnies liées au mal de dos, selon une étude du Boston medical center (Etats-Unis). "La forte prévalence de problèmes de sommeil chez les adultes souffrant de douleurs lombaires chroniques peut avoir des effets néfastes

sur la santé et le bien-être en général" a déclaré le Dr Eric Roseen, principal auteur de cette étude. "Or la combinaison de médicaments contre la douleur et de somnifères augmente le risque d'overdose. Cela souligne vraiment la nécessité de trouver des approches non pharmacologiques contre ces patients".

Dans des études précédentes, les chercheurs avaient déjà montré que la pratique du yoga pouvait réduire la courbure de la colonne vertébrale chez les personnes

souffrant de scoliose. Ils avaient aussi découvert que la pratique du yoga pendant au moins 6 à 12 mois permettait de rétablir les capacités fonctionnelles des personnes souffrant de mal de dos.

Pour cette étude, le Dr Roseen a suivi 320 adultes souffrant de lombalgie chronique, 90% d'entre eux souffraient également d'insomnies dues à la douleur. Ces patients ont ressenti des effets sur la diminution de la douleur au bout de 6 semaines de pratique du yoga. Ils ont également res-

sentis des effets positifs sur la qualité de leur sommeil après 12 semaines de pratique. "Cette approche holistique contribue à réduire le recours aux médicaments, ainsi qu'à rendre les patients plus sûrs et plus à l'aise" insiste le médecin.

Attention, avant de choisir de pratiquer le yoga comme traitement antidiouleur, vérifiez que le programme suivi n'a pas de contre-indications contre le mal de dos et que le professeur connaît bien les risques inhérents à votre pathologie.

In : [In : \[In :\]\(#\)](#)

## Pourquoi travailler sur un swiss ball est bon pour votre dos

Dites adieu à votre fauteuil de bureau, vous assisez tous les jours sur le ballon le plus utile du monde peut faire des miracles pour votre colonne. Les conseils de Jean-Michel Andriot, expert fitness, Pandémie de coronavirus et télétravail obligent, vous avez récemment travaillé avec des équipements pas spécifiquement pensés pour le travail quotidien. Résultat : vous avez mal au dos, et c'est tout à fait normal. Heureusement, un simple swiss ball peut vous venir en aide pour soulager votre dos. Et pour savoir comment utiliser au mieux ce fameux ballon gonflable - qui n'est pas d'ailleurs pas techniquement suisse, mais italien - nous avons demandé conseil à Jean-Michel Andriot, expert fitness chez ABC Coach Sportif.

## LES MULTIPLES AVANTAGES DU SWISS BALL

Parce qu'il est mou, accessible à tout le monde, épouse bien la forme du corps et vous permet de retrouver naturellement une position adaptée à votre morphologie, le swiss ball fait des miracles au niveau du dos. "Il permet de renforcer tout un tas de muscles qui vont éviter à votre dos de trinquer", explique Jean-Michel Andriot. "Plus on a d'abdos, moins on sollicite les lombaires, par exemple. Personnellement, je l'utilise beaucoup avec des personnes qui ont arrêté une activité physique et qui comprennent pourquoi et comment reprendre." Et la meilleure façon d'utiliser ce ballon miraculeux au quotidien, c'est encore de s'asseoir dessus pour travailler. Tout simplement.

## DES PETITS MOUVEMENTS DANS BASSIN POUR SOULAGER LE DOS

"J'ai des clients qui travaillent sur un swiss ball depuis le confinement, et qui n'ont quasiment plus aucun douleur", explique Jean-Michel Andriot. "Principalement parce qu'il est bien droit et que le bassin respecte l'alignement de la colonne vertébrale. L'instabilité permet de travailler la proprioception, donc l'équilibre. Il faut juste prendre le coup, cela ne va pas dire rester totalement inactif. L'exercice de base, c'est de faire des petits mouvements latéraux de gauche à droite, mais aussi d'pivoter en cercle pour bien faire travailler tous les muscles du bassin", complète Jean-Michel Andriot, en précisant qu'il est toutefois nécessaire de faire "des petits exercices de renforcement musculaire sur le ballon" pour optimiser les bienfaits du swiss ball.

**Torticolis, lumbago, sciatique... Quand la douleur est là, on rêve de mains expertes venant débloquer tout ça. En appréciant souvent un peu de se faire manipuler la colonne vertébrale. Caroline Lambert, vice-présidente de l'Association française de chiropraxie, vous aide à y voir plus clair.**



(céphalées de tension), de leurs acéphalées, de vertiges...

## EST-CE QUE ÇA FAIT MAL ?

Même si, dans l'imagination collective, la manipulation vertébrale peut impressionner, elle ne fait pas mal. Les gestes du chiropracteur sont très précis et très rapides. Toutefois, quand une douleur aimenté à se déclencher peut étonner le patient. Le praticien peut alors débuter la séance par des techniques différentes. C'est-à-dire qu'il peut, tout de suite, danser en focalisant son attention sur une autre partie du corps.

## COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE ?

Le premier rendez-vous dure entre 30 et 45 minutes. Afin de vérifier que la

# Mal de dos : on se fait manipuler ou pas ?

**Torticolis, lumbago, sciatique... Quand la douleur est là, on rêve de mains expertes venant débloquer tout ça. En appréciant souvent un peu de se faire manipuler la colonne vertébrale. Caroline Lambert, vice-présidente de l'Association française de chiropraxie, vous aide à y voir plus clair.**

manipulation vertébrale est la technique la plus adaptée pour son patient, le chiropracteur doit connaître un maximum de détails concernant la douleur. Il recherche s'il y a eu des antécédents de chute, d'accident, quelles sont les habitudes de vie. Pour s'assurer de l'absence de contre-indications, il va aussi s'appuyer sur un bilan radiologique. Enfin, il va effectuer une batterie de tests : neurologiques, musculaires, de résistance... Les séances suivantes seront un peu plus courtes. Mais même si des manipulations sont indiquées, elles ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Pour consolider les résultats, le chiropracteur propose une prise en charge plus globale (renforcement musculaire, conseils posturaux, accompagnement nutritionnel...).

## QUELLE AUTRE TECHNIQUE MANUELLE PEUT SOULAGER LE DOS ?

Les thérapeutes manuels, qu'il s'agisse des chiropracteurs ou des ostéopathes, peuvent également recourir aux mobilisations. Il s'agit d'un mouvement lent et de grande amplitude, pratiqué sur une articulation. Elle est destinée, notamment, à soulager les douleurs dorsales en redonnant une meilleure mobilité. Mais, contrairement à la manipulation, le mouvement limité par le thérapeute reste limité dans le jeu habituel de l'articulation. Il ne peut donc en aucun cas y avoir effet de cracquement. On considère fréquemment la mobilisation comme une technique plus "douce" que la manipulation. Elle n'en reste pas moins efficace.

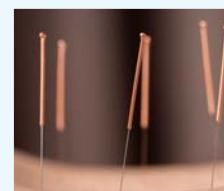
## Soigner le mal de dos avec l'acupuncture

Lombalgie, sciatique, cervicalgie... les problèmes de dos sont nombreux et souvent invalidants. L'acupuncture est recommandée pour soulager efficacement. On fait le patin avec le Dr Denis Collin, médecin généraliste et acupuncteur. Pratiquée depuis plus de 5000 ans, l'acupuncture fait partie de la médecine traditionnelle chinoise (MTC). Son efficacité est connue par l'Académie nationale de médecine et, depuis 1970, par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), qui la recommande comme thérapie thérapeutique naturelle dans plus de 40 maladies, dont les problèmes de dos. Il faut dire que l'acupuncture a fait l'objet de nombreuses recherches dont une méta-analyse (publiée en 2013) regroupant 32 études et montant qu'elle réduisait significativement les douleurs ressenties par les patients. De plus, contrairement à la médecine occidentale qui ne traite que les symptômes, l'acupuncture s'intéresse à la personne dans sa globalité. Elle recherche également les causes du problème afin d'éviter qu'il ne se reproduise.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'acupuncture consiste à soigner les patients en plaçant des aiguilles sur des points, le long de 12 méridiens, chacun d'entre eux étant lié à un système organique. Le but ? Harmoniser la circulation de l'énergie vitale à travers ces lignes imaginaires et déclencher le processus d'autoguérison.

Comment ? Les aiguilles stimulent le système nerveux et activent l'allégerance d'endorphines et d'adrénaline. Ces substances biochimiques produites par



le cerveau permettent de réduire la sensation de douleur et l'inflammation. Enfin, l'acupuncture augmente la microcirculation locale, ce qui améliore la mobilité articulaire et le relâchement musculaire. Résultat, moins de douleurs et une souplesse articulaire retrouvée.

## COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE ?

Après avoir exposé le motif de sa consultation, le patient est interrogé sur ses antécédents familiaux, ses habitudes de vie, ses activités, son sommeil, etc. Il s'agit d'un problème chronique (lombalgie...), dont il faut également rechercher les causes (stress...). Ensuite, le praticien examine le patient, prend ses pulsos cliniques et examine sa langue, pour disperser l'énergie.

## COMBEN DE SÉANCES POUR SOULAGER LE MAL DES DOS ?

Si la douleur est aiguë (lumbago après avoir soulevé une forte charge n'importe comment...), prévoyez environ 2 séances à quelques jours d'intervalle. Et s'il s'agit d'un problème chronique (lombalgie...), dont il faut également rechercher les causes (stress...), comptez une séance tous les 15 jours pendant plusieurs semaines.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Espagne: un manifeste exige du gouvernement le respect du droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination

Un manifeste signé par un millier d'organisations de la société civile espagnole, de partis et personnalités politiques et d'intellectuels, appelle Madrid à revenir sur le soutien apporté au présumé "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental et à respecter le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.



Ce manifeste promu par l'ONG "Mundubat" exhorte le gouvernement espagnol à la reconnaissance "ferme et sans équivoque" du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre sous les auspices des Nations unies.

Critiquant la réaffirmation, récemment, par un membre du gouvernement du revirement espagnol en faveur de la proposition marocaine, en rupture avec la position traditionnelle de neutralité de l'Espagne, le document soutient que cette position est non seulement "en contradiction avec le droit international", mais elle est aussi "une atteinte directe à la mémoire historique, aux principes démocratiques et à la dignité d'un peuple qui résiste en exil et sous occupation depuis 50 ans".

Pour les signataires de ce manifeste, soutenir la funeste proposition marocaine "équivaut à légitimer une occupation qui dure depuis des décennies avec répression, exil forcé, pillage des ressources naturelles et violations systématiques des

droits de l'homme" et à "fermer les yeux pendant que des tentatives sont faites pour effacer le peuple sahraoui de la carte diplomatique internationale".

Ils exigent, à ce titre, de l'Espagne de "retirer le soutien politique à la proposition d'autonomie du Maroc, qui viole le droit international et prive le peuple sahraoui de son droit de décider de son propre avenir", appelant à l'adoption d'une politique étrangère "conforme au droit international" et qui ne "subordonne pas ses principes à des intérêts économiques, migratoires ou stratégiques". Ce document, signé par des formations comme Podemos, Comuns, EH Bildu, Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), Izquierda Unida (IU) et le Parti communiste espagnol (PCE), plaide activement pour le renforcement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), par l'introduction d'un mécanisme de protection des droits de l'homme dans les territoires oc-

cupés. Il préconise également l'application "stricte" des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui excluent le Sahara occidental des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc sans le consentement du peuple sahraoui.

Ce manifeste auquel ont adhéré les députés européens Irene Montero et Isabel Serra Sanchez, ainsi que les députés espagnols Teshi Sidi (Sumar), Alberto Ibanez Mezquita (Compromis), Enrique Santiago (PCE) et Jon Iñarritu (EH Bildu), préconise le renforcement des politiques publiques de coopération et de solidarité avec la population réfugiée sahraouie, en garantissant des ressources stables et en reconnaissant le Front Polisario comme seul représentant légitime du peuple sahraoui.

Rappelant que "le peuple sahraoui attend justice depuis près d'un demi-siècle", le manifeste souligne qu'"une solution démocratique pour le Sahara occidental sera une contribution décisive à la paix internationale".

## NIGÉRIA

### au moins 50 personnes tuées par des hommes armés au nord du pays

Au moins 50 personnes ont été tuées par des hommes armés lors d'attaques distinctes dans trois Etats du nord du Nigeria, ont rapporté, lundi, des médias locaux, citant des sources officielles et locales. "Les attaques ont été menées dans les Etats de Katsina, Kebbi et Benue, samedi et dimanche", ont précisé les mêmes sources. Cités par des médias, plusieurs témoins oculaires ont affirmé que "les assaillants avaient



pris d'assaut la communauté à bord de motos et avaient tiré sur les civils". De son côté, le président de la

coalition des sociétés civiles de l'Etat de Katsina et chef de la communauté de Gobirawa, Abdurrahman Abdul-

lahi, a fait savoir que "les criminels ont, en outre, endommagé 15 magasins et 20 mai-

## SOUUDAN

### Au moins 14 morts dans des frappes sur un camp de déplacés



Au moins 14 personnes ont été tuées dimanche dans des frappes des Forces de soutien rapide (FSR) sur le camp de déplacés d'Abou Chouk, dans la région du Darfour dans l'ouest du Soudan, a déclaré un groupe de secouristes.

Ce camp abrite des dizaines de milliers de personnes ayant fui la guerre qui oppose depuis plus de deux ans l'armée régulière et les FSR. Le bombardement imputé aux FSR a touché "le marché et d'autres parties à l'intérieur du camp, y compris des mosquées et des habitations proches des infrastructures publiques", a précisé le groupe d'urgence dans un communiqué.

Le camp d'Abou Chouk, situé à la périphérie d'El-Fasher, capitale du Darfour-Nord assiégée par les FSR depuis mai 2024, est en proie à la famine comme d'autres régions du pays, selon l'ONU qui décrit le conflit au Soudan comme "la pire catastrophe humanitaire au monde".

El-Fasher est la dernière capitale provinciale du Darfour encore sous contrôle de l'armée du général Abdel Fattah al-Burhan. Les FSR, dirigées par son ancien adjoint, Mohamed Hamdane Daglo, ont pris en avril le camp voisin de Zamzam, où vivaient près d'un million de déplacés et qui a été presque entièrement vidé après une offensive dévastatrice.

## Les attaques contre les infrastructures vitales mettent la vie des civils en danger (expert onusien)

L'expert de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme, Radwan Nouicer, a condamné les attaques répétées contre des infrastructures vitales au Soudan, affirmant qu'elles "mettent en danger" la vie des civils et "portent atteinte aux droits fondamentaux". Les Forces de soutien rapide (FSR) ont lancé des attaques de drones sur le port maritime, les dépôts de carburant et l'aéroport de Port-Soudan, dans l'est du Soudan. Ces attaques étaient indissociables de la destruction de centrales électriques dans la plupart des villes.

"Les attaques répétées contre des infrastructures vitales mettent en danger la vie des civils, exacerbent la crise humanitaire et portent atteinte aux droits humains fondamentaux", a déclaré Radwan Nouicer dans un communiqué.

Port-Soudan est le principal centre humanitaire du Soudan. Les Nations unies et les missions diplomatiques y sont également présentes après que le gouvernement en a fait un siège temporaire pour les affaires du pays.

Nouicer a rapporté aussi que les attaques contre Port Soudan "ont visé la principale centrale électrique de la ville, les installations de stockage de carburant et de gaz et l'aéroport international, qui est un point d'approvisionnement essentiel pour les opérations humanitaires et les déplacements des civils".

De plus, l'expert onusien s'est dit "préoccupé" par les pannes de courant généralisées et leur impact sur l'approvisionnement en carburant, entravant l'accès aux droits fondamentaux, tels que le droit à l'alimentation, à l'eau potable et aux soins de santé.

Il a noté que certaines installations médicales à Port Soudan et à Kassala ont été contraintes de fonctionner à capacité réduite.

"Les infrastructures civiles sont protégées par le droit international et ne devraient pas être prises pour cible. Il est décevant de constater la destruction et les dommages continus causés aux infrastructures et aux services sociaux", a déploré l'expert. Il a appelé à ce propos, toutes les parties au conflit à "respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment en s'abstenant de lancer des attaques délibérées contre des civils et des biens civils, et en respectant les principes de proportionnalité et de précaution".

Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit armé opposant le chef de l'armée soudanaise, le général Abdel Fattah al-Burhan et son ancien adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo, chef des FSR. L'armée contrôlée à présent le centre, l'est et le nord du Soudan, tandis que les FSR tiennent à l'ouest la quasi-totalité de la vaste région du Darfour et certaines parties du sud.

APS

## PALESTINE

# Ghaza: l'occupation sioniste est "au paroxysme de sa folie meurtrière" (ONG)

L'entité sioniste est "au paroxysme de sa folie meurtrière", accuse l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor), affirmant que les forces de l'occupation sioniste ont intensifié, ces derniers jours, leur campagne génocidaire à Ghaza.

Selon cette ONG, depuis le 12 mai, l'armée d'occupation sioniste tue en moyenne plus de 80 Palestiniens par jour par des bombardements directs, et près de 20 autres par jour à cause de la famine et du refus de leur accès aux soins médicaux et aux moyens essentiels à leur survie.

Cette recrudescence des attaques meurtrières s'inscrit dans le cadre d'une escalade plus large menée par l'armée sioniste, marquée par une politique de la terre brûlée et la destruction systématique des zones résidentielles et des infrastructures restantes de Ghaza, souligne et observatoire dans son dernier rapport.

La campagne en cours, qui en est maintenant à son 19ème mois, "se caractérise par des massacres, la famine forcée et le démantèlement délibéré des systèmes vitaux, dans le but explicite d'éradiquer la population palestinienne de Ghaza et d'éliminer toute possibilité de retour ou de reconstruction".

Les éléments recueillis sur le terrain par les équipes de cette organisation, révèlent qu'entre le 12 et le 18 mai, "564 Palestiniens ont été tués par des



frappes directes, tandis que 122 autres sont morts de faim délibérée et du manque de soins médicaux".

En outre, "1386 civils ont été blessés au cours de cette période, soit une moyenne d'environ 233 blessés par jour".

Au cours de la même période, l'armée sioniste a émis au moins dix nouveaux ordres d'évacuation, visant principalement le nord de Ghaza, l'est de la ville de Ghaza et les zones orientales de Deir al-Balah et Al-Qarara.

Le bombardement continu des zones de déplacement nouvelles et existantes a transformé le déplacement en "un mécénisme de mort lente plutôt qu'en un moyen de survie", déplore l'ONG, relevant que cette stratégie

vise à "vider des régions entières et à démanteler la présence civile palestinienne en vue d'une expulsion à grande échelle".

Elle rappelle, dans ce contexte, que "les massacres se multiplient, aucune aide n'est autorisée à entrer et la communauté internationale reste silencieuse". Le blocus total, imposé depuis le 2 mars, a eu des effets dévastateurs, en particulier sur les groupes les plus vulnérables de la bande de Ghaza.

"Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique de l'entité sioniste visant à démanteler les fondements de la vie et à éliminer tous les moyens de survie", affirme l'ONG, soulignant que ce siège "ne peut plus être considéré comme une simple aggrava-

tion d'une catastrophe humanitaire", mais comme "un outil stratégique actif utilisé dans le cadre d'un génocide".

L'Observatoire insiste sur le fait que la communauté internationale doit reconnaître que "mettre fin à tous les actes de génocide, y compris mettre fin à la famine, garantir l'acheminement de l'aide et mettre un terme aux violations graves commises à l'encontre des civils palestiniens, n'est pas une question de négociation ou de convenance politique".

"Il s'agit d'obligations juridiques absolues en vertu du droit international", rappelle-t-il, affirmant que les droits fondamentaux des civils à Ghaza, en particulier le droit à la vie, à l'alimentation et à la dignité, ne sont "pas négociables" et "ne doivent pas être compromis par des arrangements politiques ou des négociations".

"Ces droits doivent être respectés immédiatement et sans condition, en pleine conformité avec le droit international, le droit international humanitaire et les principes fondamentaux de la justice mondiale", plaide cette organisation.

## Ghaza : Dominique de Villepin appelle les Européens à "isoler" l'entité sioniste

L'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a appelé, mardi, les Européens à un "isolement" économique et militaire de l'entité sioniste pour s'opposer à l'objectif de "déportation" de la population de la bande de Ghaza, ravagée par un génocide depuis octobre 2023.

"Nous sommes devant un plan (zioniste). Après la réoccupation de Ghaza, la deuxième étape sera la déportation.

L'objectif politique (du dé-

nommé) Netanyahu, c'est la déportation de la population de Ghaza, ce qui est la marque d'une épuration ethnique, d'un nettoyage territorial", a dénoncé Dominique de Villepin, dans un média local.

"Les Européens le savent parfaitement... Il y a trois choses à faire immédiatement", a-t-il souligné.

D'abord, "suspendre immédiatement l'accord européen avec (l'entité sioniste). L'essentiel du commerce (de l'entité sioniste) se fait avec l'Europe". Deuxièmement, a-t-il pour-

suivi, il faut imposer un "embargo sur les armes de tous les pays européens". Troisièmement, déferrement de l'ensemble des responsables et des principales autorités militaires sionistes devant la Cour pénale internationale (CPI)... "en écrivant collectivement à la Cour", a également proposé Dominique de Villepin. "Si vous voulez arrêter ce qui est en cours aujourd'hui, il faut marquer vis-à-vis (de l'entité sioniste) qu'il y aura un avant et un après", a-t-il insisté.

Elle a souligné que "le désespoir a atteint son paroxysme: des familles cherchent de la nourriture et des produits de première nécessité...".

"Le siège doit être levé", a insisté l'UNRWA en référence au blocus humanitaire que l'occupant sioniste impose à Ghaza depuis le 2 mars.

Jeudi soir, l'UNRWA avait déjà appelé à la levée du blocus sioniste dans la bande de Ghaza.

"La faim et le désespoir se propagent à mesure que l'aide alimentaire et humanitaire est transformée en arme.

Le siège (zioniste) doit être levé maintenant", dans l'enclave palestinienne ravagée par une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, avait-elle indiqué.

Elle a rappelé que depuis le 2 mars, l'entité sioniste "interdit l'entrée de toute aide humanitaire, médicale et commerciale à Ghaza.

Pendant ce temps,

l'UNRWA dispose de milliers de camions à l'extérieur de Ghaza, prêts à livrer une aide vitale".

Un rapport international publié récemment avait averti que tous les Palestiniens de Ghaza sont confrontés au risque d'une famine de masse, faisant savoir qu'au moins 470000 personnes seront confrontées à une "faim catastrophique" (phase 5 de la classification), soit une augmentation de 250 % par rapport aux estimations précédentes du 19 novembre 2024.

## LIBAN

### Neuf blessés dans une nouvelle agression sioniste sur le sud du pays

Neuf personnes ont été blessées mardi dans une nouvelle agression sioniste sur le sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

Le ministère a précisé dans un communiqué, que "la frappe menée par un drone de l'ennemi (zioniste), visant une moto" dans le district de Sour, a fait "neuf blessés, dont deux enfants", ajoutant que "trois des blessés sont dans un état critique".

Malgré le cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre, l'armée sioniste continue de bombarder le Liban et a maintenu cinq positions dans le sud du pays.

Le Liban appelle régulièrement la communauté internationale à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle cesse ses attaques et se retire de son territoire.

## ONU

### Réunion au Conseil de sécurité sur la sécurité maritime

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra un débat public de haut niveau, mardi, sous le thème: "Renforcer la sécurité maritime par la coopération internationale pour la stabilité mondiale", au titre du point de l'ordre du jour intitulé: "Maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Les intervenants prévus lors de cette réunion qui sera présidée par le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis, sont le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, la présidente du conseil d'administration de l'Union des armateurs grecs, Melina Travlos, et le professeur de relations internationales à l'université de Copenhague, et chercheur à l'Institut de l'ONU pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), Christian Bueger.

Selon la note conceptuelle préparée par la Grèce qui préside le Conseil en mai, le débat est destiné à fournir une occasion aux Etats membres de s'engager dans un "dialogue stratégique" pour faire avancer trois objectifs principaux.

Il s'agit de renforcer les efforts internationaux pour contrer les menaces à la sécurité maritime par une approche holistique, promouvoir la prise de conscience de la gravité de ces menaces et souligner la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier les efforts pour y faire face, et examiner les développements récents dans le domaine de la sécurité maritime, en vue de permettre au Conseil d'envisager des mesures de suivi appropriées.

Lors de la réunion, M. Guterres et plusieurs Etats membres devraient souligner l'importance de préserver la liberté et la sécurité de la navigation, en attirant l'attention sur les effets en cascade des perturbations maritimes sur le commerce international et la stabilité économique.

Ils devraient également insister sur la nécessité d'adopter des approches multilatérales cohérentes pour faire face aux vastes menaces que la criminalité maritime fait peser sur la paix et la sécurité, compte tenu notamment de sa nature transnationale. Les intervenants mettraient aussi en avant l'importance de la coopération régionale en matière juridique et répressive grâce à des mécanismes efficaces d'échange d'informations.

Pour sa part, Mme Travlos devrait souligner l'importance du transport maritime international dans le maintien du commerce mondial, de la stabilité économique, de la sécurité alimentaire et de la distribution des biens essentiels.

Elle notera en outre les défis croissants auxquels sont confrontés les gens de mer, notamment en ce qui concerne la criminalité maritime, et souligner les menaces technologiques émergentes telles que les cyberattaques et l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle par les réseaux criminels.

APS

## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

### Fin des travaux de l'atelier sur la préservation et la promotion des musées et des collections muséales

Les travaux d'atelier de la réunion internationale et régionale intitulée, "La préservation et la promotion des musées et des collections muséales, leur diversité et leur rôle dans la société" ont pris fin, lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, avec la mise en avant de la nécessité de revaloriser l'espace muséal, sa mise à jour avec la société par son adaptation aux défis actuels et aux nouvelles technologies, l'intelligence artificielle notamment.



Présidé par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, dont le département est l'organisateur de ce grand événement international, cette réunion de haut niveau régional a été coordonnée en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, (UNESCO) et l'Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture (ALECSO), avec la participation d'experts, de directeurs de musées, de professionnels de plusieurs pays et organisations mondiales concernés par la protection du patrimoine culturel.

Dans son allocution de clôture, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a noté avec satisfaction que l'atelier avait atteint le niveau d'ambition souhaité grâce à des discussions riches, des visions multiples et des expériences inspirantes partagées", relevant qu'une prise de conscience collective quant à l'importance des musées a émergé", car, a-t-il ajouté, les Musées, "ne sont pas seulement considérés comme des lieux de conservation de la mémoire, mais aussi comme des espaces inclusifs qui créent du sens, embrassent la diversité et contribuent à bâtir des ponts de dialogue et d'appartenance". Durant cet atelier, poursuit M. Bal-

lalou, "les interventions ont montré comment les musées peuvent évoluer et s'adapter aux défis actuels, tant sur le plan des réponses à apporter aux menaces visant les biens culturels, que sur celui de l'utilisation des outils de l'ère numérique pour étendre leur influence et leur ouverture sur les sociétés".

Le ministre de la Culture et des Arts, a précisé que "les résultats de cet atelier, sont perçus comme une assise fondamentale pour le développement des politiques muséales et le renforcement de la coopération entre les pays participants", ajoutant qu'il "convenait, pour ce faire, de les traduire en programmes concrets et en initiatives participatives pour renforcer la résilience des musées et enrichir leur relation avec le grand public".

Rappelant que "le succès de cet atelier était attribué aux efforts et au dévouement de tous", M. Ballalou a réitéré "l'engagement de son département à poursuivre l'élan de cet effort, notamment en soutenant les initiatives régionales et en participant activement aux efforts de protection du patrimoine muséal et d'adaptation du système aux changements contemporains". La clôture des travaux de la réunion internationale et ré-

ionale sur la préservation et la promotion des musées et des collections muséales s'est déroulée en présence du directeur régional de l'UNESCO pour la région Maghreb, M. Monsieur Eric Falt, de la représentante du Conseil international des musées (ICOM) en Afrique, des représentants des pays participants, des experts de l'UNESCO, des cadres du ministère de la Culture et des Arts, ainsi que des directeurs des musées nationaux sous la tutelle.

L'Algérie a été représentée par une élite d'experts universitaires et de responsables de musées nationaux, ainsi que par des représentants des secteurs de la justice, de la sécurité nationale et de la protection civile, reflétant ainsi, le caractère inclusif et participatif qui a marqué ce grand rendez-vous régional.

Les travaux de cet atelier, organisés sur deux jours (18 et 19 mai 2025), coïncident avec la clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et la célébration de la Journée mondiale des musées (18 mai de chaque année), ce qui confirme l'engagement de l'Algérie dans son rôle régional et international dans la protection du patrimoine et la promotion de la culture comme levier pour le développement et le dialogue interculturel.

## TÉBESSA

### Des efforts sont déployés pour classer le genre de chant "Rakrouki" sur la liste du patrimoine culturel immatériel universel (direction)

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tébessa déploie des "efforts intenses" pour faire classer le genre de chant "Rakrouki" connu dans la région sur la liste du patrimoine culturel immatériel universel, apprend-on dimanche auprès de cette direction. "Les services locaux du secteur de la culture ont présenté un riche dossier à ce propos au ministère de tutelle qui à son tour le déposera auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la

science et la culture (UNESCO) pour classer le genre de chant Rakrouki, caractéristique de la wilaya de Tébessa et répandue à travers ses campagnes à ce jour", a déclaré à l'APS, la cheffe du service patrimoine de cette direction, Wahiba Dhiballah, en marge de la clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

La même cadre a ajouté: "nous devons protéger, sauvegarder et promouvoir ce patrimoine culturel immatériel commun à la wilaya de Tébessa et certaines

wilayas frontalières tunisiennes". Mme Dhiballah a souligné en outre, que le travail est mené en coordination avec le ministère de tutelle pour intégrer le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa à la liste représentative du patrimoine mondial. Les activités du mois du patrimoine placées sous le thème "patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle" ont été clôturées par une rencontre à la maison de la culture Mohamed Chebouki pour la présentation

## TIZI-OUZOU

### Sortie prochaine du film documentaire sur le militant nationaliste Ali Laimeche

Un nouveau film documentaire "Ali Laimeche, une utopie en marche" sur la vie et le parcours du militant nationaliste sortira prochainement dans les salles et sera, également, diffusé sur une plateforme numérique, a-t-on appris lundi du réalisateur du film, Arab Yazid.

"Une projection en avant-première, du film a été organisée lors de la 4e édition du salon du livre amazigh de Ouacifs, au Sud de Tizi-Ouzou, tenue fin avril dernier, et nous travaillons actuellement à assurer une tournée nationale pour le film qui retrace la vie d'un pionnier du mouvement national", a déclaré à l'APS, le réalisateur. L'œuvre cinématographique de 80 minutes, un documentaire historique, est un périple sur les traces du militant nationaliste disparu il y a 79 ans, en août 1946.

"Le film capte des situations concrètes et réelles. C'est un travail qui interroge un réel, des lieux et des personnages sur le parcours et l'influence du militant nationaliste", a précisé le réalisateur.

L'intérêt de ce travail, a-t-il ajouté, est "de mettre en lumière le parcours de ce personnage important de l'histoire du mouvement national qui a contribué au recrutement et à la formation de plusieurs leaders nationalistes".

"Il a été également, l'un des premiers à initier les femmes au combat politique à travers des cours de chants révolutionnaires qu'ils leur dispensait", a expliqué Arab Yazid.

Né en juillet 1925 au village Icheriwène à Tizi Rached, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Laïmèche a adhéré au combat politique à l'âge de 17 ans, et fut parmi les fondateurs du mouvement national déterminé à arracher l'indépendance de l'Algérie. Il est mort très jeune, à l'âge de 21 ans.

## MASCARA

### Ouverture d'une exposition d'anciens manuscrits rares

La première édition de l'exposition des manuscrits anciens rares de Mascara a été inaugurée, mardi à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz".

Cet événement, organisé deux jours durant à l'initiative de la bibliothèque, en coordination avec la direction de la culture et des arts, s'inscrit dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.

Sont notamment exposés des anciens manuscrits rares remontant à l'époque ottomane et à celle de l'Etat de l'Emir Abdelkader. Ces documents de valeur historique sont conservés dans les bibliothèques de plusieurs zaouïas de la wilaya, ainsi que dans d'anciennes mosquées, à l'image de la mosquée "El Moubayaa" située au centre-ville de Mascara.

Des affiches sont également exposées, mettant en lumière l'histoire du manuscrit ancien dans la wilaya de Mascara et soulignant les efforts de chercheurs, à l'instar du professeur d'histoire Taki-Eddine Boukaâber de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, dans le domaine de la recherche scientifique approfondie sur l'histoire et les auteurs de ce patrimoine manuscrit authentique.

Le professeur a indiqué à l'APS que "l'organisation de cette manifestation constitue une opportunité, notamment pour les étudiants-chercheurs, de découvrir les richesses en manuscrits anciens de la wilaya, dont une grande partie est conservée au sein des zaouïas de la région et chez certaines familles". En marge de cette manifestation, plusieurs activités intellectuelles sont programmées, dont deux ateliers portant sur le manuscrit ancien et la calligraphie arabe, ainsi que la projection d'un film documentaire sur les manuscrits anciens algériens, selon les organisateurs. La célébration du Mois du patrimoine devra se clôturer, mercredi, par une cérémonie à la Maison de la culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, selon la direction de la Culture et des Arts.

des recommandations des associations culturelles et des chercheurs intéressés par le patrimoine qui ont insisté sur "le recours aux technologies nouvelles et à l'intelligence artificielle pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel de la wilaya appartenant à plusieurs civilisations dont les vestiges peuvent être aujourd'hui exploités pour le développement du tourisme culturel à l'échelle nationale et internationale".

APS

## ÉLÈVE MARTYR A ÉTÉ BRULÉ VIF DANS LA NUIT DU 26 AU 27 MARS 1956 Madjid Brahmi, symbole de la grève des étudiants

Madjid Brahmi, 17 ans, pensionnaire du Collège moderne de Bejaia (actuellement lycée Ibn Sina) en classe de terminal, a fait figure de catalyseur de la révolte étudiante et lycéenne, à Bejaia, le 19 mai 1956.

Son martyr, quelques semaines auparavant, a frappé et nourri le ressentiment de ses camarades proches ou d'ailleurs, arrivés à se convaincre, qu'horreurs du combat armé, il n'y avait pas d'issue salvatrice, et pour eux et pour le pays.

L'élève martyr a été brûlé vif dans la nuit du 26 au 27 mars 1956, au cours d'une attaque incendiaire qui a visé la demeure familiale et tout le village de Boubeka dans la région de Toudja, à 30 km au nord de Bejaia, faisant éclater une révolte juvénile sans répit jusqu'à l'indépendance.

Madjid se trouvait en vacances dans son village lorsqu'il a été pris par l'attaque d'un détachement de l'armée coloniale, qui y avait pris pied, à la recherche d'éventuels moudjahidine s'y abritant. Dans sa liste, figurait, en gras, le patronyme du Moudjahid Debboz Arab, un baroudeur de la wilaya III historique, qui leur a fait voir de toutes les couleurs.

Frustrés de ne pas le débusquer, ni même avoir des renseignements le concernant, les soldats français, conduits par un officier répondant au nom de Sunsik, se sont résolus à mettre le feu au village, tuant dans des conditions atroces, Fadhma Debboz, l'épouse d'Arab, enceinte et âgée à peine de 20 ans, tombée au champs d'honneur après avoir été aspergée d'essence et brûlée vive. Le drame s'était déroulé sous les yeux horrifiés du mari qui suivait, à partir d'une cachette, la cruelle et insupportable mise à mort.

"C'était l'horreur absolue", se sou-



vient encore Meddour Abdelkader, âgé de 10 ans à l'époque, et témoin du martyre à la fois de son père, son cousin et son oncle maternel, tous trois tombés au champs d'honneur, après avoir été militaires sans raison alors qu'ils rentraient des champs.

Il a aussi vu tomber en martyrs Hafid Debboz, frère d'Arab, et sa fille, exécutés pareillement avec la même haine. Au moins 14 personnes sont tombées au champs d'honneur, soit directement passées par les armes ou brûlées dans

leurs maisons, à l'instar de la famille Brahmi qui, outre Madjid, a perdu Brahimi, son père, Said, son frère, Melâaz et Salîha, ses sœurs, au bout de trois heures d'une débauche de violence sans pareil qualifiée d'"enfer" par Meddour Abdelkader, qui en garde les séquelles des traumatismes à ce jour.

Debboz Arab est sorti de son refuge et est allé abattre le chef du détachement militaire français, touché en plein poitrine, dans la noirceur de la nuit. Il s'en est affalé sur le champ. Son élimination

a immédiatement provoqué une riposte de l'armée coloniale qui, en quelques heures, a bouclé et bombardé toute la région avec toutes sortes d'armes, même avec du napalm. Alla fin des vacances, les élèves, échaudés par ces crimes, n'avaient plus le cœur à poursuivre leurs études et, spontanément, ont rejoint le Révolution par cohortes, répondant à l'appel du Front de libération nationale, convaincus qu'avec plus de diplômes, ils ne feraient pas de meilleurs cadavres.

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET  
DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS

### MISE EN DEMEURE

- Vu, le marché n°0525/2024 du 15/12/2024 approuvé le 05/12/2024 portant sur les travaux de réhabilitation des immeubles sis n°144, 145, 147, 149, 150, 152, 155, 157, 159 et 161 rue Mohamed Belouizdad commune de BELOUIZDAD;
- Vu, l'ordre de service de démarrage des travaux n°147/2024 du 29/12/2024;
- Vu, La mise en demeure n°126/KA/DARQ/2025 du 17/03/2025;
- Vu, le retard considérable dans la cadence des travaux;
- Vu, l'absence de planning des travaux ;

L'entreprise ETBPH RIABI Rabah domiciliée rue Mohamed Boudali Thenia Wilaya de Boumerdes, est mise en demeure d'avoir à renforcer le chantier en moyens humains, matériels et de fournir un planning détaillé des travaux, dans un délai de **Huit (08) jours** à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme & de la Ville  
Office DE Promotion et de Gestion Immobilière DE Boumerdes

Cité administrative Boumerdes

024 79.58.45 / 024 79.58.50 / 024 79.58.59



AVIS N° 01 /2025

Aux intervenants dans le cadre de la  
Réalisation des programmes d'habitat

Dans le cadre de la clôture des programmes d'habitat, l'OPGI de Boumerdes lance un avis à l'ensemble des intervenants (entreprises, bureaux d'étude, société de gardiennage, CTC, géomètres, experts, laboratoires, Sonelgaz et autres ...) ayant intervenus dans la réalisation des projets ci-dessous, à l'effet de présenter leurs factures, situations des travaux, DGD et situation de restitution des retenues de garanties ainsi que toutes autres créances détenues sur notre office pour règlement dans un délai de Trente (30) jours à partir de la date de la première parution de cet avis.

Passé ce délai, l'office décline toute responsabilité quant à la prise en charge de ces créances et procédera à la clôture des opérations suivantes :

Programme	Tranche annuelle	Site
400 LOGTS « FAD »	Année 2003	200 Logts Naciria 200 Logts Khemis el Khechna
2260 LOGTS RHP	tranche 2010	283 Logts à Zemmouri 89 Logts à Zemmouri 100 Logts à Taourga 80/140 Logts à Thenia 125 Logts à Chaabet el Ameur
3000 LOGTS QQL (2010-2014)	2 <sup>ème</sup> tranche/ 2010	100 logts à Beni Amrane
3000 LOGTS QQL (2010-2014)	5 <sup>ème</sup> tranche/ 2011	400 logts à Hammadi
6500 LOGTS QQL (2010-2014)	1 <sup>ère</sup> tranche/2011	168/200 logts à Thenia 60 logts à Souk el Had 100 logts à Sidi Daoud 100 logts à Boumerdes

Le Directeur Général

# Programme de la soirée

TF1 20:10

*Grey's Anatomy*  
Saison 21



Outrée par la décision de Meredith et Amelia de rendre public les résultats de leurs recherches sur Alzheimer, Catherine ne se contente pas de les pousser à démissionner, elle attaque également Meredith en justice. Celle-ci semble enfin prête à faire une place dans sa vie à Nick. Owen et Teddy, eux aussi sans emploi, se retrouvent dans une situation difficile. De son côté, Jo ne sait pas comment dire à Link qu'elle est enceinte de leur troisième enfant. Enfin, le Grey Sloan accueille James, un nouvel aumônier. Cette 21e saison marque le départ de deux personnes récurrentes incarnées par Jake Borelli et Mandy Francis.

france 2 20:10

*Le combat d'Alice*



Affectée par le décès de sa mère deux ans auparavant, Alice, 16 ans, est exclue de son lycée une semaine avant les vacances pour avoir frappé une camarade. Elle se voit envoyée contre son gré par son père, Joscelin, à la campagne chez ses grands-parents maraîchers. Elle sympathise avec Lola, une jeune militante contre la maltraitance animale. Quand elle apprend que le veau de sa vache préférée Doucette va être prochainement amené à l'abattoir, Alice cesse de manger de la viande et se révolte. Prête à tout pour le sauver, elle se rapproche de militants...

france 3 20:10

*Secrets d'histoire*  
Saison 19



Dans cette édition, Stephan Bern, épaulé par des historiens et des conservateurs, dévoile le destin de Charlotte d'Angleterre, aïeule de Charles III et grande-mère de Victoria. Cette princesse allemande, mariée à 17 ans, a transformé sa timidité en force pour révolutionner l'éducation féminine, créer orphelinats et hôpitaux. Le documentaire explore sa relation exceptionnelle avec son époux, leurs quinze enfants, leur résidence d'été à Kew Palace, son soutien au jeune Mozart, ses confrontations avec son fils aîné et sa gestion courageuse des troubles mentaux du roi.

CANAL+ 20:06

*Football : Ligue Europa Saison 2025*  
Tottenham / Manchester United



Au Pays Basque, le mythique stade San Mamés est l'autre de la finale de la 54e édition de la Ligue Europa. Dans le dernier carré Tottenham affrontait Bodo/Glimt et l'Athletic Bilbao défiait Manchester United.

M6 20:10

*Top chef*  
Saison 16



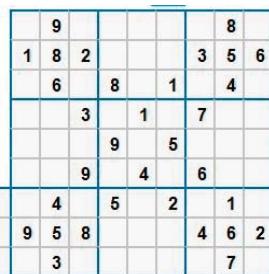
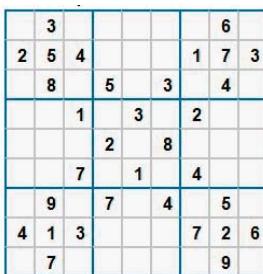
Pour cette épreuve de la guerre des restos, les candidats ont 48 heures pour créer le restaurant de leur rêve. Nom, décoration, création d'un menu... les apprentis cuisiniers, répartis en trinomés, affrontent Matthias Marc, Mallory Gabsi et Norbert Tarrayre, eux aussi déterminés à ouvrir leur enseigne. Les équipes sont ensuite départagées par les chefs de brigade, les critiques culinaires François-Régis Gaudry et Valentine Oudard ainsi que des fans de Top Chef venus de toute la France. Les perdants relèvent enfin un dernier défi individuel à l'issue duquel l'un d'entre eux est éliminé.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2732

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



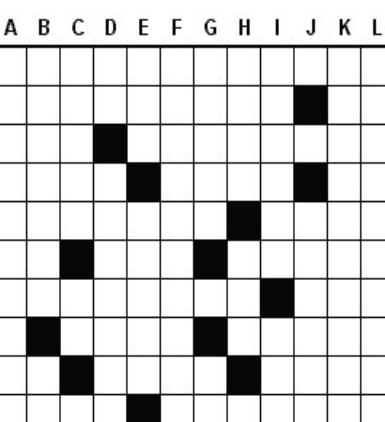
Horizontalement:

- 1 - Arsenal ambulant
- 2 - Outil de poissonnier - A placer entre la licorne et les lettres
- 3 - Disco avec paroles - Oppressés
- 4 - Elles comprennent beaucoup de lustres - Ralles - En tête des soutiens
- 5 - Teintas en brun - Province d'Arabie
- 6 - Un ton sous mi - Symbole de solidité - Il y a là un monde fou
- 7 - Commentants - Substance qui retient
- 8 - Coureur australien - Problèmes de jeunesse
- 9 - Ancien - Expression pleine de fraîcheur - Courroie directionnelle
- 10 - Laisse loin derrière - Butées

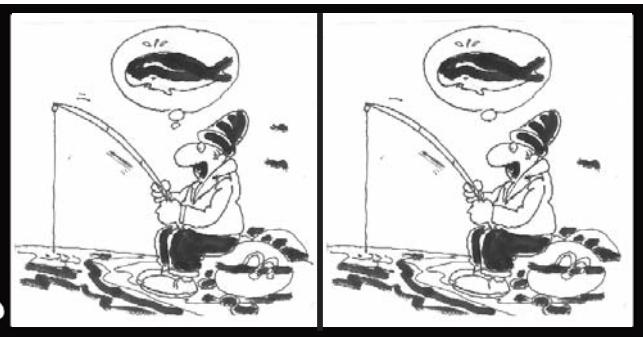
Verticalement:

- A - Intellectuelles
- B - Trombidiion - Il porte le numéro 54
- C - Restes de grappes - Entré dans la famille
- D - Il vaut le titane - Gros mollusques
- E - Cri d'afficionado - A faire après la tête
- F - Qui s'arrête au ras des fesses
- G - Déesse agricole - Lumière de fellah
- H - Marque de réprobation - Indice de pellucides
- I - Coloras joliment - Très réaliste
- J - Dédicacée
- K - Mettent à la bonne mesure
- L - Centrifugeuses à culettes

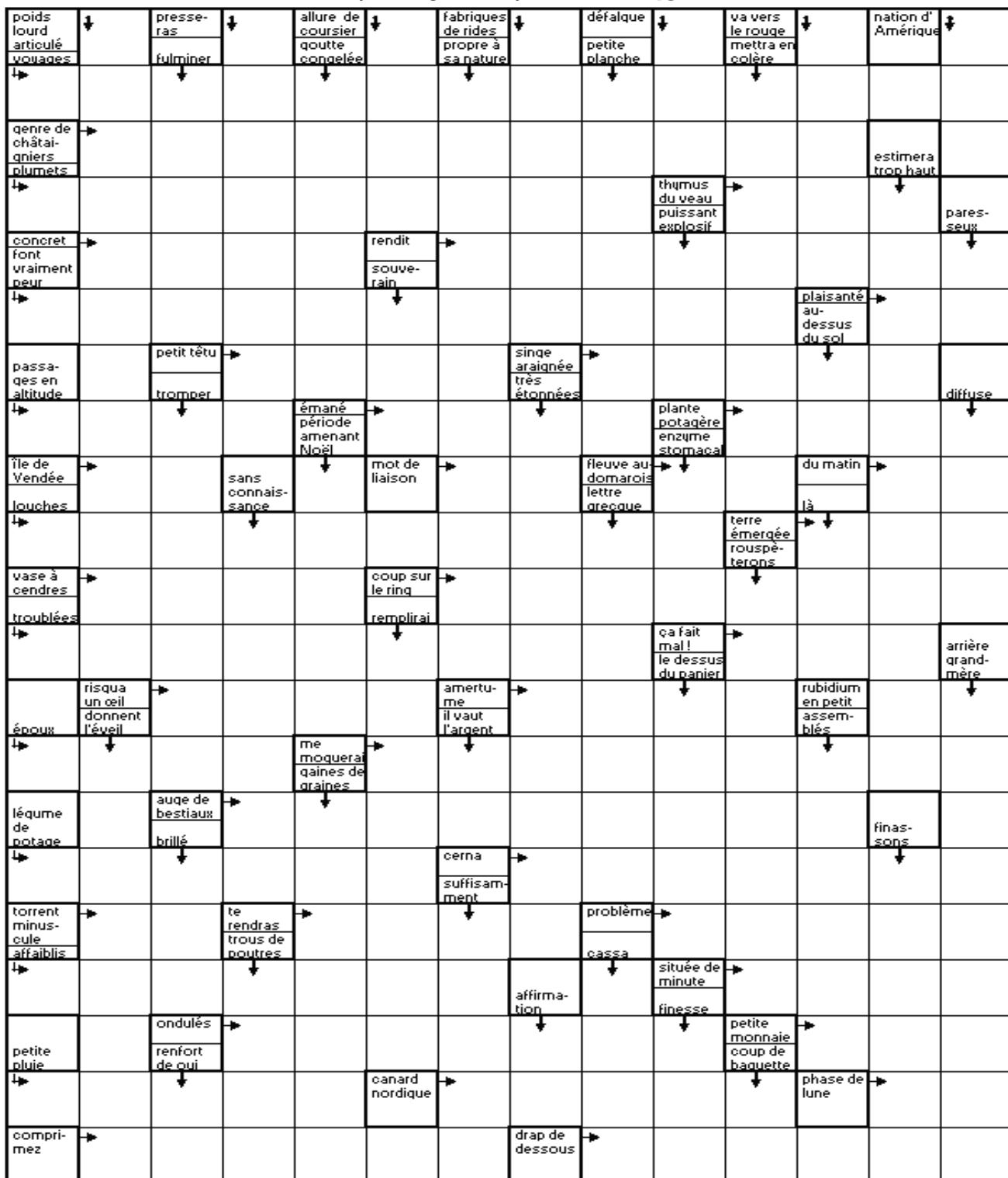
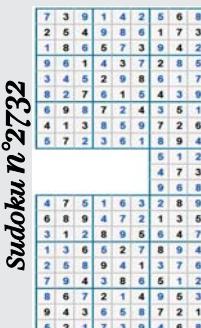
### Mots croisés N°2732



Zerneurs



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1432

*Solution*

Mots Croisés n°2732

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
C	A	R	T	O	U	C	H	I	E	R	E
E	C	A	I	L	L	E	U	R	E	S	S
R	A	P	E	T	R	E	I	N	T	S	T
E	R	E	S		R	E	E	S	A	O	O
B	I	S	T	R	A	S	A	S	I	R	R
R	E	R	O	C	A	S	I	L	E	C	U
A	N	N	O	T	O	N	S		G	L	T
L		E	M	E	U	A	C	N	E	R	R
E	X		B	R	R	R	E	N	E	S	S
S	E	M	E		T	A	Q	U	E	T	E

Grille géante n°1432

-	S	-	T	-	A	-	O	-	R	-	U
P	E	R	E	G	R	I	N	A	T	I	N
-	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R	S
A	I	G	R	E	T	T	E	S	-	R	I
-	R	E	E	L	-	R	E	S	T	I	U
T	E	R	R	O	R	I	S	E	N	T	R
-	M	•	A	N	•	O	N	•	A	T	E
C	O	L	S	•	I	S	S	U	•	R	A
•	R	E	•	A	•	E	T	•	A	•	A
E	Q	U	V	O	Q	U	E	S	•	I	M
•	U	R	N	E	U	P	P	E	•	A	C
D	E	R	A	N	G	E	E	S	•	A	U
•	E	N	T	A	•	F	I	E	•	R	B
M	A	R	I	•	R	A	I	L	R	A	I
•	L	•	M	A	N	G	E	O	R	E	R
C	E	L	E	R	•	E	N	T	O	U	R
•	R	U	•	I	R	A	S	•	E	N	U
E	T	I	O	L	A	S	•	C	•	S	I
•	P	L	I	S	S	E	S	S	•	S	O
O	N	D	E	E	•	E	I	D	•	N	L
•	T	A	S	S	•	A	L	A	•	A	I

## PREMIERS JEUX SCOLAIRES AFRICAINS Présentation, en avant-première à Alger, du logo et la mascotte de l'événement

Le Logo et la mascotte des premiers Jeux scolaires africains, prévus cet été dans quatre villes du nord-est de l'Algérie ont été présentés mardi, en avant-première à Alger. "Ce que vous voyez-là est une exclusivité, car nous venons tout juste de sélectionner ce logo et cette mascotte.

D'ailleurs, ils ne sont pas encore considérés comme « officiels » puisqu'ils doivent d'abord être soumis à l'approbation de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) » a déclaré devant la presse Amar Brahmia, le président du Comité d'organisation de ces Jeux.

Le Logo, représentant un petit groupe d'athlètes levant les bras vers le ciel est "une œuvre d'art abstrait, aux couleurs de l'Afrique et réalisée par un artiste bénévole" a-t-il détaillé devant l'assistance.

La mascotte, quant à elle, représente un fennec : un petit renard, de la taille d'un chat domestique, qu'on ne trouve que dans le Sahara algérien. Même par le passé, il a été souvent pris pour mascotte de la sélection nationale de football, et y a même puisé son surnom. Les Jeux scolaires africains se dérouleront du 26 juillet au 5 août 2025 dans qua-

tre villes algériennes : Skikda, Annaba, Sétif et Constantine, avec la participation de jeunes athlètes, âgés de 14 à 17 ans, de toute l'Afrique. Ils aspirent à restructurer le mouvement sportif africain et la promotion des valeurs olympiques à travers le continent.

Organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISS), ces premiers Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes athlètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), prévus au mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et les Jeux olympiques de Los An-



geles (2028). A leur programme, 25 disciplines, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la

possibilité de qualifier deux équipes nationales.

Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les

nations africaines. Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de démontrer son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

### ECHECS (SÉNIORS INDIVIDUELS) Bilal Belahcen sacré champion d'Afrique



L'échephe algérien Bilal Belahcen a remporté le championnat d'Afrique des échecs individuels seniors messieurs, clôturé, mardi en Egypte, après huit jours de concours. Belahcen a terminé premier au classement avec 7 points sur 9 rondes au goal-average devant ses adversaires égyptiens Amine Bessam et Adly Ahmed, avec le même nombre de points. Chez les dames, la première place a été remportée par l'Egyptienne Wafa Shrook (8 points) devant l'Algérienne Nassr Lina avec 7 points et l'autre Egyptienne Mohamed Zaki Jana qui a complété le podium avec 6 points. A l'issue de cette compétition, le vainqueur de chaque catégorie est qualifié à la Coupe du monde des échecs qui se tiendra, fin juin dans la ville de Batumi, en Géorgie. Quatre-vingt-un (81) échephe dames et messieurs, représentants 17 pays africains ont pris part à ce rendez-vous sportif, disputés selon le système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure trente minutes plus trente secondes par coup joué, organisé par la Fédération égyptienne des échecs sous l'égide de Confédération africaine de la discipline.

APS

### Amar Brahmia : «Les 1<sup>ers</sup> Jeux scolaires africains seront gratuits pour l'ensemble des pays participants»

La participation aux premiers Jeux scolaires africains, prévue cet été, dans quatre villes du nord-est de l'Algérie, sera gratuite pour l'ensemble des pays participants, a annoncé mardi à Alger le président du Comité d'organisation de cette compétition, Amar Brahmia. «La décision de décréter la gratuité de ces Jeux a été prise hier (lundi), en présence du ministre des Sports, Walid Sadi.

Elle s'inscrit dans la philosophie de notre pays en ce qui concerne la solidarité de l'Algérie avec l'Afrique toute entière» a-t-il déclaré devant la presse, à l'issue de la deuxième et dernière journée des réunions avec les différents chefs de mission africains, tenues à l'hôtel Golden Tulip de Baraki (Alger).

De son côté, le premier vice-président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Joao Manuel Da Costa Alegre Afonso a annoncé qu'outre le fait d'avoir décidé la gratuité de ces Jeux, l'Algérie est en train d'étudier la possibilité d'affréter quelques vols charter, pour assurer le déplacement de certaines délégations, qui n'ont pas les moyens matériels et financiers d'effectuer le voyage. «Ce qui serait une très bonne chose, car cela permettra une plus grande participation aux Jeux et leur réussite par la même occasion» a-t-il ajouté dans une déclaration à l'APS. Ces réunions avec les chefs de mission des 1<sup>ers</sup> Jeux scolaires africains ont débuté lundi à Alger, avec la participation des représentants des 54 Comités nationaux olympiques d'Afrique (CNOA).

Ils ont profité de l'occasion pour évoquer les enjeux et les perspectives de cet événement majeur,



ainsi que l'impact stratégique de ces Jeux sur la structuration du mouvement sportif africain et la promotion des valeurs olympiques à travers le continent. Organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire (FISS), ces 1<sup>ers</sup> Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes athlètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), pendant le mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et les Jeux olympiques de Los Angeles (2028). Ils se dérouleront du 25 juillet au 5 août dans quatre villes algériennes : Skikda, Annaba, Sétif et

Constantine, avec la participation de jeunes athlètes, âgés de 14 à 17 ans, de toute l'Afrique.

Le programme des Jeux scolaires africains - Alger 2025 comprendra 25 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basket 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qualifier deux équipes nationales.

Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines. Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de démontrer son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

## LIGUE 1 MOBILIS (26E J)

### Le MC Alger reprend seul les commandes, le CRB accroché

Le MC Alger, large vainqueur de l'ES Sétif (4-1) lundi en clôture de la 26e journée de Ligue 1 Mobilis de football, a repris seul les commandes du championnat, profitant au passage de la défaite surprise vendredi de son ex-co-leader la JS Kabylie à domicile face à la JS Saoura (1-2), tandis que le CR Belouizdad s'est contenté du point du match nul en déplacement contre l'ASO (1-1) manquant ainsi l'occasion de se hisser à la deuxième position.



Dos au mur après une série en dents de scie, les hommes de Khaled Benyahia ont renoué de fort belle manière avec le succès en surclassant leur adverse du jour grâce notamment à un doublé de son attaquant international guinéen, Bangoura. Un large succès qui permet au MCA (49 pts) de s'emparer seul de la première place du classement avec trois longueurs d'avance sur son dauphin la JSK, en plus d'un match en retard à livrer vendredi prochain contre son rival de toujours l'USM Alger.

Les Vert et Rouge sont bien partis pour conserver leur couronne à quatre journées de l'épilogue. Dans l'autre match au programme, le CR Belouizdad a laissé filer l'occasion de déloger la JSK de la deuxième place après son nul face à l'ASO Chlef (1-1). Les choses avaient pourtant bien commencé pour les visiteurs qui ont ouvert la marque dès la 3e minute par Abderrahmane Meziane. Nullement affectés, les hommes de Samir Zaoui ont réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à une réalisation de Bouounous (51e). Avec ce semi-échec, le CRB reste scotché à la 3e place avec 45 unités à une longueur de la JSK et

quatre du leader, tandis que l'ASO est logée à la 9e position. Dans les autres matchs de cette journée, disputés vendredi, samedi et dimanche, la JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule la tête du classement.

Un coup d'arrêt pour les "Canaris", qui ont enchaîné auparavant une belle série de 9 matches sans défaite. De son côté, la JSS réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien.

Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USM Alger qui peine à retrouver ses sensations, en s'imposant sur le score 3 à 1, grâce notamment à un doublé de Boubibra (4e, 90e+6), qui conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 réalisations. En bas du tableau, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khencela, sur le même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien. Dans le même temps, l'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au main-

tien, en se contentant d'un nul à domicile face au MC El-Bayadh (0-0), alors que le CS Constantine a enchaîné, en battant à domicile l'US Biskra (3-0). L'ESM, qui espérait confirmer son réveil, s'est heurté à une accrocheuse équipe du MCEB, qui repart avec un point précieux. La formation de Mostaganem a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion de l'attaquant, Siam, en début de la seconde période (50e).

Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC, qui reste sur un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), a dû attendre le dernier quart d'heure pour battre la lanterne rouge l'US Biskra (3-0). Merbah (75e), Benchaïra (80e), Belhocini (84e), ont permis au CSC d'enchaîner et rejoindre l'ASO Chlef à la 9e place, avec 32 points chacun.

Les Constantinois peuvent prétendre soigner leur classement, puisqu'ils comptent trois matchs en retard. De son côté, l'USB, qui aligne un septième match sans victoire met déjà un pied en Ligue 2 amateur. Avec huit points de retard sur le premier non relégable, les Biskris auront besoin d'un miracle pour assurer leur maintien.

## LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF)

### Le coordinateur général Djabou jette l'éponge

Le coordinateur général de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), Abdelmoumen Djabou, a annoncé mardi sa démission de son poste, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face au MC Alger (4-1), en clôture de la 26e journée du championnat. "Je vous confirme ma démission de mon poste. J'y pensais depuis un moment, mais les conditions du club m'ont poussé à la retarder. Le timing permet à l'administration de nommer un remplaçant sans pression", a indiqué Djabou,

dans une déclaration à Radio Sétif. L'Entente reste sur deux revers de rang en Ligue 1, ce qui l'a fait stagner à la 4e place au classement, en compagnie du Paradou AC, avec 38 points chacun. L'ESS a hypothéqué ses chances de terminer sur le podium, puisqu'elle accuse désormais sept longueurs de retard sur le troisième, le CR Belouizdad. "Je n'ai pas hésité avec d'anciens joueurs à aider le club dans l'opération du recrutement sur demande de la direction, même si mon rôle se limitait à celui de

coordinateur général", a-t-il ajouté. L'ancien meneur de jeu de l'ESS a reconnu les difficultés rencontrées durant le mercato hivernal : "les choix étaient limités, et nous avons recruté trois joueurs selon notre connaissance du marché". Djabou a exhorté les joueurs à se battre à fond lors des quatre derniers matchs de la saison. Il n'a pas manqué d'aborder la longue disette de titres : "L'absence de trophées depuis 2017 est très longue pour un club comme l'Entente". Enfin, Djabou a tenu à s'adresser

directement aux supporters. "Nous avons relayé toutes vos préoccupations lors des réunions avec les responsables du club. L'administration a décidé de revoir à la hausse le plafond salarial dès la saison prochaine. Ceux qui disent avoir des solutions sont les bienvenus pour les proposer. J'ai travaillé avec sincérité depuis mon arrivée. Je suis un enfant du club, je resterai toujours un fervent supporter de l'Entente et je lui souhaite le meilleur.", a-t-il conclu.

APS

## La 26e journée en un coup d'œil

Résultats partiels et buteurs, à l'issue des matchs de la 26e journée du Championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, disputés vendredi, samedi, dimanche et lundi.

### Vendredi 16 mai 2025 :

MC Oran 2 : Jobe (8e, 45e+3) NC Magra 1 : Amrane (14e)  
Olympique Akbou 2 : Ouassa (23e), Addadi (75e, sp) USM Khencela 1 : Djaouchi (88e)

### Samedi 17 mai 2025 :

JS Kabylie 1 : Lahmeri (13e) JS Saoura 2 : Souibaâh (37e), Lahmeri (45e+7, csc)  
Paradou AC 3 : Boubibra (4e, 90e+6), Salem (18e) USM Alger 1 : Ghacha (80e, sp)

### Dimanche 18 mai 2025 :

ES Mostaganem 0 - 0 MC El-Bayadh  
CS Constantine 3 : Merbah (75e), Benchaïra (79e), Belhocini (84e) US Biskra 0

### Lundi 19 mai 2025 :

ASO Chlef 1 : Bounoua (51e) CR Belouizdad 1 : Meziane (3e)  
MC Alger 4 : Bangoura (20e, 71e), Benkhammassa (68e), Bouras (78e) ES Sétif 1 : Boucharma (48e).

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/24<sup>E</sup> J)

### Le match CSC-USMK délocalisé au stade Benabdelmalek (LFP)

Le match CS Constantine-USM Khencela, comptant pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévu initialement le mardi 3 juin au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a été délocalisé au stade Ramdane Benabdelmalek, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué.

"Ce changement a été décidé afin de préserver la pelouse du stade Chahid-Hamlaoui en prévision de la rencontre amicale internationale qui opposera la sélection nationale algérienne à son homologue rwandaise, prévue le jeudi 5 juin prochain à Constantine", explique la LFP.

Le CSC, qui reste sur une victoire dimanche à domicile face à la lanterne rouge l'US Biskra (3-0), occupe la 10e position au tableau avec 32 points, tandis que l'USMK, qui lutte pour son maintien, pointe à la 12e place, en compagnie de l'Olympique Akbou, avec 28 points chacun.

Outre ce match, le CSC compte deux autres matchs en retard : à domicile face au MC Oran (22e journée) et en déplacement face à Akbou (23e journée), rappelle-t-on.



## LIGUE 1 RÉSERVE (27<sup>e</sup>J) Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 27<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 1 de football, catégorie réserve, disputés mercredi, jeudi et mardi :

**Mercredi 14 mai :**  
ES Sétif - USM Khencela 1-2

**Jeudi 15 mai :**  
NC Magra - JS Kabylie 2-2  
CR Belouizdad - Paradou AC 2-1  
MC El-Bayadh - CS Constantine 0-1  
US Biskra - MC Oran 2-0  
USM Alger - Olympique Akbou 1-1  
ES Mostaganem - ASO Chlef 2-4

**Mardi 20 mai :**  
JS Saoura - MC Alger 2-3

Classement :	Pts	J
1. Olympique Akbou	57	27
2. CR Belouizdad	56	27
--. MC Alger	56	27
4. USM Alger	45	27
5. JS Kabylie	44	27
6. CS Constantine	42	27
7. USM Khencela	40	27
--. JS Saoura	40	27
9. Paradou AC	39	27
10. ASO Chlef	34	27
11. ES Sétif	31	27
12. US Biskra	29	27
13. MC Oran	25	27
14. NC Magra	23	27
15. MC El-Bayadh	19	27
16. ES Mostaganem	9	27.

## CONFÉDÉRATION BRÉSILIENNE DE FOOTBALL L'ex-président ouvre la voie à sa succession

L'ex-président de la Confédération brésilienne de football (CBF), Ednaldo Rodrigues, a renoncé lundi au recours contre la décision judiciaire qui l'avait destitué, ouvrant ainsi la voie à sa succession, selon un document. Dans ce document, dans lequel il demande le retrait du recours qu'il avait présenté devant la Cour suprême dans le mois de retrouver son poste, les avocats du dirigeant affirment qu'il "ne va pas se présenter (...) aux élections convoquées" le 25 mai pour désigner un successeur. Il laisse ainsi la voie libre à Samir Xaud, 41 ans, seul candidat à s'être présenté à ce scrutin. Les avocats expliquent dans le document que M. Rodrigues, 71 ans, a décidé de jeter l'éponge "en prenant en compte le moment difficile vécu par la CBF, en raison de la superposition de contentieux judiciaires qui mettent en péril la stabilité de la gestion sportive".

L'ordre judiciaire qui a scellé sa destitution a été publié jeudi, quelques jours après la nomination de l'entraîneur italien Carlo Ancelotti à la tête de l'équipe nationale. Un juge du tribunal de Rio de Janeiro a déclaré « nul » et non avenu un accord qui l'avait maintenu à son poste, évoquant une « possible falsification » de signature.

L'ordre judiciaire de jeudi stipulait également la convocation de nouvelles élections, fixées au dimanche 25 mai, la veille de la prise de fonctions officielles d'Ancelotti en tant que sélectionneur. La CBF a publié un communiqué annonçant la candidature de Samir Xaud, avec le soutien de 25 des 27 fédérations régionales, ainsi que 10 clubs des deux premières divisions du championnat brésilien. Aucune autre candidature n'a pu être déposée, les candidats ayant besoin du soutien d'au moins huit fédérations pour se présenter. Médecin de formation, Samir Xaud était censé succéder en 2027 à son père, président depuis une quarantaine d'années de la fédération de Roraima, petit Etat du nord du pays dont aucun club n'a jamais joué en première division.

## LIGUE 1 FRANÇAISE L'avenir de Bennacer à l'OM incertain

L'avenir du milieu de terrain international algérien Ismaïl Bennacer, arrivé à l'Olympique Marseille en janvier dernier en prêt en provenance de l'AC Milan, demeure incertain à l'approche du mercato estival, ont rapporté les médias locaux, hier.

Deux pistes principales seraient actuellement à l'étude. La première concerne l'Olympique de Marseille, qui souhaiterait recruter le joueur, mais en revoyant à la baisse le montant de l'option d'achat, estimant que l'AC Milan ne disposerait pas d'autres offres aussi élevées, même du côté de l'Arabie saoudite, précise la même source.

Bennacer (27 ans) a rejoint l'OM durant le dernier mercato d'hiver pour un prêt jusqu'à la fin de la saison, avec option d'achat fixée à 12 millions d'euros, plus 3 millions sous forme d'éventuels bonus.

Selon la même source, le club lombard envisagerait de se séparer du joueur, qui l'avait rejoint le 2019 en provenance d'Empoli, quelques semaines après avoir été désigné meilleur joueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte.

Confronté à des pepins physiques cette saison, Bennacer a joué 20 matchs (1081 minutes), avec l'AC Milan et l'OM, pour un bilan de trois passes décisives.



## LIGUE EUROPA (FINALE) Tottenham et Manchester United visent le trophée pour sauver leur saison

Manchester United et Tottenham, clubs historiques du football anglais, s'affrontent aujourd'hui en finale de la Ligue Europa à Bilbao pour tenter de sauver leur saison avec un trophée européen et une qualification directe pour la Ligue des champions.

Pour les Red Devils et les Spurs, le salut passe par San Mamés, stade mythique de l'Athletic Bilbao. Les deux équipes, respectivement 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> de Premier League, leurs pires classements depuis près de 50 ans, ont l'opportunité de maquiller un peu leurs saisons catastrophiques en championnat avec un pansement doré et une qualification directe pour la C1, accompagnée d'un pactole de plus de 100 millions d'euros.

Une récompense presque vitale pour l'avenir des deux clubs, en grande difficulté économique en raison de leurs mauvais résultats. C'est peut-être encore plus vrai, et plus urgent, pour Man-



chester United, club le plus titré de l'histoire du football anglais, habitué ces dernières années à maquiller son spectacle avec des déclins avec des Coupes (Coupe d'Angleterre, Coupe de la Ligue).

L'issus de cette finale 100% anglaise, la troisième de l'histoire de la compétition, pourrait également décider du sort des deux entraîneurs, Ruben Amorim et Ange Postecoglou, capitaines de bateaux à la dérive et qui semblent souffrir des

mêmes maux, entre erreurs de casting et cascade de blessures. Les hommes ont pourtant deux approches différentes de ce choc crucial.

Le coach portugais, arrivé en novembre 2024 après ses exploits avec le Sporting, se sait moins en danger que son homologue australien, d'origine grecque, en poste depuis 2023. Les hommes d'Amorim, battus à 18 reprises en championnat, un record depuis 1974, semblent en effet plus libérés lorsqu'ils

jouent le jeudi soir, avec un bilan de 14 matches sans défaites en C3 (9 victoires, 5 nuls) et des qualifications dans la douleur face à Lyon et la Real Sociedad et l'Athletic Bilbao. Amorim, qui se dit encore "loin de quitter" Manchester, a ainsi expliqué qu'il n'était "pas inquiet à propos de la finale", estimant que le club devait connaître des "changements plus profonds".

Postecoglou, souvent sur la défensive face à la presse, a lui une promesse à tenir, après avoir rappelé qu'il "gagnait souvent un titre lors de sa deuxième saison" sur un banc, pour espérer conserver son poste.

Tout, ou presque, lui sera pardonné, s'il parvient à briser la malédiction de Tottenham, considéré chez lui comme un club de "losers", sans trophée majeur depuis 2008 (Coupe de la Ligue) et dont le dernier titre européen, la Coupe UEFA, remonte à 1984.

## COUPE ARABE "FIFA-2025" Le tirage au sort décalé au dimanche 25 mai



Le tirage au sort de la 2<sup>e</sup> édition de la Coupe arabe "FIFA-Qatar-2025" (1-18 décembre), prévu initialement le samedi 24 mai courant à Doha, a été décalé de 24 heures, soit au 25 mai, a annoncé le comité d'organisation, hier.

Vainqueur de la première édition disputée en 2021, l'Algérie a été invitée par Fédération internationale (FIFA) à défendre son titre.

Lors de la première édition disputée à Doha, l'Algérie avait remporté le tournoi, en dominant la Tunisie (2-0, après prolongation), grâce à deux réalisations signées Sayoud (99e) et Brahimi (120e+5).

Cette nouvelle édition verra la participation de 16 nations, dont 9 qui ont déjà assuré leur qualification directe, selon le classement de l'instance mondiale. Les 7 derniers pays participants, seront connus à l'issue des qualifications, prévues en novembre prochain.

Parallèlement au tirage au sort de la Coupe arabe, il sera procédé également à celui de la phase finale de la Coupe du monde des moins de 17 ans (U17), qui aura lieu également au Qatar, avec la participation de 48 nations.

Pour rappel, en prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations Fifa-Qatar 2025, la Fédération algérienne de football (FAF) avait nommé en décembre 2024, Madjid Bougherra à la tête de la sélection A, composée de joueurs locaux, pour préparer cette échéance arabe, en plus du prochain Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), prévu en Tanzanie, Kenya, et en Ouganda (2-30 août).

APS



## RANGERS LE RETOUR DE GERRARD SE PRÉCISE

Steven Gerrard, qui avait commencé sa carrière d'entraîneur avec le Rangers FC entre 2018 et 2021, pourrait revenir sur le banc du club écossais afin de remplacer le coach intérimaire Barry Ferguson. Selon le Daily Mail, la candidature de l'ancien international anglais prend de l'épaisseur à l'heure où Davide Ancelotti, un temps présent, se trouve finalement proche d'accompagner son père Carlo, nommé sélectionneur du Brésil.

Dans le même temps, l'ancien capitaine de Liverpool a dû se décommander du jubilé de Djibril Cissé, prévu le 27 mai à l'Abbé-Descamps, et ce pour des raisons professionnelles, selon l'ancien Auxerrois. Un signe que Gerrard, libre depuis son départ d'Al-Ettifaq en janvier dernier, va bientôt retrouver un emploi ?

## INTER INZAGHI VEUT RESTER

Associé à Al-Hilal, l'entraîneur de l'Inter Milan Simone Inzaghi se trouve encore loin d'un départ. Selon le journaliste Nicolo Schira ce mardi, la volonté de l'Italien est de rester chez les Nerazzurri, qui lui ont proposé une prolongation de contrat jusqu'en juin 2027, avec un salaire de 7 millions d'euros par an.

C'est trois fois moins que les termes de l'offre saoudienne, dont Inzaghi pourrait servir afin d'obtenir une meilleure proposition de la part de l'Inter.

## MAN CITY

### BERNARDO SILVA CIBLE DES COÉQUIPIERS

Après la défaite en finale de la FA Cup contre Crystal Palace (1-0) samedi, Bernardo Silva (30 ans, 31 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) a poussé un coup de gueule. Le milieu offensif de Manchester City a ciblé des coéquipiers sans les nommer.

"Dans les mauvais moments, vous apprenez de nouvelles choses. Vous savez avec qui vous pouvez partir à la guerre, surtout, parce que c'est dans les mauvais moments que vous voyez qui sont les vrais joueurs, a lâché le Portugais. C'est vraiment une très mauvaise saison pour nous. Quelque chose doit changer l'année prochaine. J'ai mon opinion, mais je ne vous la donnerai pas. C'est aux dirigeants de décider. Mais quelque chose doit vraiment changer quand vous n'êtes pas au niveau. Nos standards doivent être très élevés pour redevenir champions. Je dirais que c'est un peu de tout, mais la saison n'était pas bonne pour de nombreuses raisons."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Faycal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

### 3<sup>e</sup> RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UA ET DE L'UE

#### M. Attaf prendra part aujourd'hui à Bruxelles

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, mardi à Bruxelles (Belgique), pour prendre part aux travaux de la 3<sup>e</sup> réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE), prévue aujourd'hui, a indiqué un communiqué du ministère.

Les travaux de cette réunion ministérielle se penchent sur "l'évaluation du progrès réalisé dans la mise en œuvre des conclusions du 6<sup>e</sup> sommet UA-UE, tenu en février 2022 à Bruxelles, notamment les engagements pris lors de ce sommet visant à renforcer le partenariat Afrique-Europe dans les domaines de la paix, de la sécurité et du dé-

veloppement durable, sous toutes ses dimensions", précise le communiqué. La réunion sera aussi l'occasion "de discuter des moyens d'insuffler davantage de dynamisme et d'efficacité à ce partenariat, notamment dans la perspective de la préparation du 7<sup>e</sup> sommet UA-UE, qui devrait se tenir, à l'avenir, dans un pays africain", ajoute la même source.

### ALGÉRIE - VATICAN

#### L'ambassadeur du Vatican se félicite des bonnes relations entre l'Algérie et son pays

L'ambassadeur du Vatican, M. Kuran Mathew Vayalunkal, s'est félicité, lundi à Alger, des bonnes relations entre l'Algérie et son pays, qui vont s'élargir pour englober divers domaines. "Je suis sûr que la bonne relation qui existe entre le Saint-Siège et l'Algérie va se poursuivre et que chacun continuera à œuvrer pour le bien commun et dans les divers domaines de la vie humaine et sociale", a déclaré M. Vayalunkal à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie.

"Je remercie le président de la République pour le soutien apporté à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

#### Le président de la commission de la défense au Conseil de la nation participera vendredi prochain aux Etats-Unis

Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri a tenu, lundi, une réunion de coordination et d'orientation avec le président de la Commission de la défense nationale au Conseil de la nation, Aissa Naili, qui participera aux travaux de la session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (AP-OTAN), prévue du 23 au 26 mai dans l'Etat de l'Ohio aux Etats-Unis d'Amérique, indique un communiqué du Conseil. Lors de cette rencontre, M. Nasri a donné des directives au représentant du Conseil de la nation, insistant sur "la nécessité de plaider et de défendre les positions, les principes et les constantes de l'Etat algérien dans la politique étrangère du pays, relatifs au règlement pacifique des conflits et à la non-ingérence dans les affaires internes des

Etats, à travers le renforcement de la consultation, de la coopération, du dialogue et de la communication entre les représentants des peuples dans le cadre de la diplomatie parlementaire, dont la question palestinienne et le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale, outre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination." Le programme de la session prévoit une réunion des commissions permanentes de l'Assemblée pour discuter de plusieurs questions liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales, et à l'arrêt des guerres." Le parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et a le statut de partenaire méditerranéen, note le communiqué.

### SAINT-PÉTERSBOURG

#### Une délégation parlementaire du Conseil de la nation participe jeudi prochain à la Conférence internationale sur l'énergie (Russie)

Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri a présidé, lundi, une réunion de coordination et d'orientation avec les membres de la délégation parlementaire du Conseil, concernée par la participation aux travaux de la 11e Conférence internationale sur l'énergie ("Nevsky", prévue à partir de jeudi prochain dans la ville de Saint-Pétersbourg en Russie, a indiqué un communiqué du Conseil.

Le président du Conseil de la Nation a souligné, lors de cette réunion, l'importance de la coexistence entre les peuples et les nations, quel que soit leur niveau de développement, face à la question de l'environnement et du climat, affirmant que "l'Algérie suit avec intérêt et œuvre pour la promotion et le développement de l'énergie, tout en plaidant dans ce sens, dans diverses instances et plateformes." Cette conférence, dont les travaux se dérouleront sur deux jours, se tiendra sous le thème "La planète Terre : vivre en harmonie avec la nature".

Les discussions des participants porteront sur "le rôle des parlements et leurs contributions à l'élaboration de cadres législatifs à même de réaliser un équilibre entre le développement économique et la durabilité environnementale", et sur "l'importance que revêt l'activation d'une coopération sérieuse entre les différents acteurs, les organisations internatio-

nales et la communauté internationale en vue d'une action concertée et d'un soutien mutuel pour l'élaboration de plans, de programmes et de stratégies visant à garantir la mise en œuvre optimale des politiques et des projets relatifs à l'environnement." Cette conférence, qui se tient régulièrement depuis 2008, est organisée par le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Fé-

dération de Russie, en coordination et en coopération avec le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de Russie et l'Assemblée parlementaire des Etats membres de la Communauté d'Etats indépendants (CEI).

A noter que la délégation parlementaire du Conseil de la nation participant à cette conférence est composée des membres: Abderrahmane Belhiba et Mohamed Boukerou.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, lundi, le Président-directeur général du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), M. Badr Mohamed El-Saad, qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation pour participer aux assemblées annuelles de la Banque islamique de développement (BID), qui se tiennent à Alger du 19 au 22 mai. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et cette institution financière arabe qui constitue l'un des principaux instruments de financement du développement dans le monde arabe.

Le Fonds a pour mission de soutenir les projets économiques et sociaux dans les pays membres, à travers des financements concessionnels,

un accompagnement technique et la contribution au capital, en accordant une priorité particulière aux projets à dimension régionale ou interarabe. A cette occasion, le ministre d'Etat a présenté un exposé exhaustif sur la feuille de route stratégique du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, où il a mis en lumière les principaux programmes et projets de développement engagés à l'échelle nationale, régionale et internationale, dans les domaines des hydrocarbures, de leur transformation, du transport et de la distribution d'électricité, notamment l'électricité propre, ainsi que les grands projets miniers, les plans de dessalement de l'eau de mer, et les initiatives relatives aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert, précise la même source.

Dans ce contexte, M. Arkab a souligné l'importance accordée par l'Algérie au développement des infrastructures énergétiques, au renforcement de la sécurité énergétique, à la diversification des sources d'énergie et à la réalisati-

### PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

#### Le président de la République reçoit l'écrivain et romancier Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, à Alger, l'écrivain et romancier de renommée mondiale, Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, l'écrivain et romancier de renommée mondiale, Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra, qui lui a offert l'un de ses livres", lit-on dans le communiqué.

#### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Costa-Rica

Le gouvernement du Costa-Rica a donné son agrément à la nomination de M. Messaoud Mehila, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Costa-Rica avec résidence à Mexico, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

#### Quatre individus placés en détention provisoire pour adhésion à un groupe terroriste (parquet de la République)

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'Hamed à Alger a ordonné le placement en détention provisoire de quatre (4) individus accusés d'adhésion et de participation à un groupe terroriste et subversif, a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed, section de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de terrorisme et la criminalité transnationale organisée, ledit parquet a traité une affaire relative à l'arrestation d'un groupe terroriste composé de quatre (4) individus, opérant dans les régions de El-Soufia et El-Bekrata dans la wilaya de Ouargla", précise le communiqué.

L'opération, a ajouté la même source, "s'est soldée par la saisie de 472.000 comprimés psychotropes de type Prégabaline, de quatre (04) mitraillées dont deux (02) de type FMPK et deux autres de type Kalachnikov, de 690 munitions de guerre, de deux chargeurs de munitions, et de quatre (4) téléphones portables, ainsi que de deux (2) véhicules, dont un (1) tout-terrain".

L'enquête préliminaire menée par le service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants à Ouargla a permis d'arrêter "les quatre (4) suspects, qui ont été déférés devant le parquet en date du 19 mai 2025".

"Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour adhésion et participation à un groupe aux visées et objectifs à caractère terroriste et subversif, trafic d'armes, importation illégale de substances psychotropes, détention et achat de substances psychotropes en vue de leur vente, stockage et distribution, ainsi que pour délit de blanchiment d'argent", selon la même source. "Après interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement des quatre (4) mis en cause en détention provisoire", conclut le communiqué.

sation d'une transformation énergétique durable pour renforcer la contribution du secteur à la croissance économique et au développement social. De son côté, le PDG du FADES a salué le rôle axial de l'Algérie en tant que membre clé et acteur dans le Fonds, affirmant la disponibilité de son institution à accompagner le pays dans la réalisation de ses projets vitaux dans divers domaines, notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines, conformément aux orientations stratégiques de l'Algérie dans la réalisation d'un développement durable et global.

L'objectif de la visite de M. El-Saad en Algérie est de présenter la nouvelle stratégie du Fonds et d'examiner les perspectives de coopération futures avec les différentes instances et institutions nationales, à la lumière de la dynamique économique que connaît l'Algérie et l'augmentation des opportunités d'investissement prometteuses dans les secteurs des infrastructures, de l'industrie, des énergies renouvelables et de l'eau, conclut le communiqué.